

A L'ECOLE — Finies les vacances, c'est le retour à l'école. Les cégépiens et les universitaires ont déjà repris leurs cours et aujourd'hui c'est au tour des élèves des écoles élémentaires et secondaires. Et la vie reprend son rythme normal dans les milliers de familles de la région. A propos, aujourd'hui, c'est la rentrée scolaire d'un peu plus de 66000 jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean et, hier, maman faisait les dernières emplettes.

Votre journal malgré tout!

La ville de Chicoutimi étant plongée une bonne partie de la nuit "dans la grande noirceur", la direction du Progrès du Saguenay Ltée a fait tous les efforts nécessaires pour vous offrir l'édition du jour, mais s'est vue dans l'obligation d'avancer de plusieurs heures la tombée du journal.

Nous devons nous excuser auprès de nos milliers de lecteurs de ne pouvoir vous présenter comme d'habitude toute l'information de dernière heure, dû naturellement à cet inconvénient; comme partout ailleurs, tout l'équipement technique du journal est alimenté par l'électricité.

Rappelons que l'Hydro-Québec a décidé de couper l'électricité à compter de 2h00 la nuit dernière, pour effectuer des réparations du poste du Colisée.

Cette interruption touchait tous les abonnés de la ville de Chicoutimi.

La Direction

Affaire Marion: nouveau communiqué authentifié par les policiers

SHERBROOKE (PC) — Les autorités policières de Sherbrooke ont confirmé, mardi matin, la réception lundi d'un communiqué provenant des ravisseurs de M. Charles Marion, enlevé le 6 août dernier en échange d'une rançon.

Le communiqué a ete authentifié par les policiers mais les sept signatures de M. Marion, exigées par la Caisse populaire Sherbrooke-est comme condition essentielle au versement de la rançon, ne figuraient pas dans le communiqué.

Il appert de plus que la deuxième personne qui doit accompagner le journaliste Normand Maltais pour la remise de la rançon aurait été désignée par les ravisseurs mais son identité n'a pas été révélée par la police.

EN BREF

Grande noirceur

Une panne d'électricité de l'importance de celle qu'a connue Chicoutimi tôt ce matin, apporte de nombreux inconvénients... et quelques avantages. Chez les hôteliers, plusieurs se plaignent entre autres d'avoir subi certaines pertes.

En page A 3

Mini-sommet du textile

Le document de travail, préparé par le gouvernement québécois comme document de discussion au mini-sommet économique réunissant les parties intéressées au secteur du textile, vise explicitement les exportations étrangères comme principale cause des difficultés de ce secteur

En page A 11

Du courage au Finances

Le député de Rosedale a reconnu au cours de la conférence de presse soulignant son départ prochain que le futur ministre des Finances au fédéral devra faire preuve de courage et de patience car la situation économique du pays n'est pas rose.

En page B 6

Enlèvement en RFA

La police ouest-allemande soupçonne la bande Haag-Mayer être l'auteur de l'enlèvement du "patron des patrons" Hans Martin Schleyer.

En page B 15

Mort de Rostand

L'Académicien français Jean Rostand est décédé dans sa propriété près de Paris, à l'âge de 82 ans.

En page B 16

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 284 Mercredi 7 septembre 1977 44 pages 25 cents

Invoquant des raisons familiales

Macdonald démissionne

OTTAWA (PC) -- Invoquant des raisons personnelles, le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a annoncé hier sa démission du conseil des ministres.

M. Macdonald a expliqué que ce sont des raisons familiales qui l'ont amené à remettre sa démission du cabinet et a préparer sa retraite de la vie politique, précisant qu'il n'y a pas de désaccord politique entre lui et les autres membres du cabinet.

Il a indiqué avoir rencontré le premier ministre Trudeau, la semaine dernière, pour lui faire part de sa décision. Il a également affirmé, au cours d'une conférence de presse tenue à son bureau, que M. Trudeau annoncera le choix de son successeur d'ici une dizaine de jours après avoir procédé à un remaniement ministériel.

M. Macdonald demeurera ministre des Finances jusqu'à ce moment-là et continuera de siéger comme député de Rosedale aux Communes jusqu'aux prochaines élections, à moins, dira-t-il, qu'il n'occupe une fonction en conflit d'intérêt avec son poste de député.

"C'est la fin de ma carrière politique", a-t-il répondu, quand un journaliste lui a demandé s'il pouvait éventuellement effectuer un retour à la politique ou se présenter comme candidat au leadership du Parti libéral fédéral.

Avant les élections

Il a soutenu que le moment était particulièrement bien choisi pour quitter son poste puisque son successeur aura l'occasion de se familiariser avec ses fonctions avant les prochaines élections. "Un ministre des Finances doit être en mesure de défendre les politiques économiques du gouvernement à travers une campagne électorale, de dire M. Macdonald, ajoutant que nous connaissons peut-être la dernière session avant des élections."

Enfin, il a affirmé qu'il n'a pas été question, au cours des discussions avec le premier ministre Trudeau, qu'il accepte un autre portefeuille.

Réactions

Commentant le départ du ministre des Finances, le chef du NPD, Ed Broadbent, a affirmé que Trudeau devrait reconnaître le piètre état de l'économie canadienne et prendre lui-même ce ministère en main.

Le chef néo-démocrate a noté que l'économie s'est dangereusement détériorée depuis que M. Macdonald a pris la direction des Finances à l'automne 1975, et qu'il s'agissait là du résultat direct de ses politiques.

Il dit comprendre les motifs de ce dernier de quitter la politique et lui a souhaité "d'être très heureux dans la vie privée à l'avenir".

Sinclair Stevens

Quant au critique financier du Parti consevateur, M. Sinclair Stevens, il a déploré le départ du ministre mais a ajouté qu'il n'avait pas d'autre choix que de démissionner.

M. Stevens a affirmé que le premier ministre Trudeau avait placé à deux reprises M. Macdonald dans une position difficile, d'abord en le nommant ministre des Finances au moment où l'économie déclinait, en 1975, suite à la gestion de John Turner, puis par la suite, en lui faisant assumer la responsabilité des contrôles anti-inflation.

Successeur?

M. Macdonald a été nommé en 1968 au cabinet, où il a occupé les fonctions de président du Conseil privé, de ministre de la Défense et de ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Il a été pour la première fois élu à la Chambre des communes en 1962 pour la circonscription torontoise de Rosedale.

La démission de M. Macdonald amènera le premier ministre Trudeau à annoncer incessamment un remaniement majeur de son cabinet.

Parmi les successeurs possibles aux Finances, on évoque notamment les noms de MM. Jean Chrétien, ministre de l'Industrie et du Commerce, Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être et Allan MacEachen, président du Conseil privé.

Le départ de M. Macdonald survient à un moment où l'économie canadienne enregistre un fléchissement certain, avec un taux de chômage de 8.1 pour cent, un taux d'inflation de 7.4 pour cent, ainsi qu'un troisième trimestre, en un an, où l'on accuse une baisse dans la croissance du produit national brut.



(Téléphoto PC)

DEMISSION DU CABINET — Le ministre des Finances Donald MacDonald est entouré de journalistes alors qu'il arrive à son bureau pour une conférence de presse lors de laquelle il a annoncé sa démission du cabinet fédéral. Il a déclaré qu'il ne serait pas candidat lors des prochaines élections fédérales.

Elections le 11 octobre au Manitoba

WINNIPEG (PC) — La législature du Manitoba a été dissoute, mardi, et des élections auront lieu le 11 octobre dans cette province.

Le lieutenant-gouverneur F.-L. Jobin a sanctionné les documents que lui a présentés, mardi après-midi, le vice-premier ministre et ministre du Travail, M. Russell Paulley.

Le premier ministre Ed Schreyer avait mené le Nouveau parti démocratique au pouvoir en juin 1969, et son gouvernement avait été réélu en 1973.

Au moment de la dissolution, le NPD détenait 31 sièges, les conservateurs 23 et les libéraux trois (la législature manitobaine compte 57 députés.)

Sentant venir les élections, les partis de l'opposition ont passé une grande partie de l'année à faire une campagne pré-électorale et le chef du gouvernement lui-même était tout juste de retour, mardi après-midi, d'une tournée de fin de semaine dans le nord de la province.

Durant son absence, le père du premier ministre a succombé, mardi matin, à une crise cardiaque à l'âge de 80 ans.

Tout le monde s'attendait à des élections en juin, la législature ayant ajourné ses travaux le printemps dernier. Cependant, M. Schreyer s'est prononcé en faveur de la tenue d'élections à une date plus tardive, invoquant certains facteurs et surtout le fait que des élections auraient lieu dans la province voisine d'Ontario le même mois.

Les partis d'opposition feront campagne avec de nouveaux leaders à leur tête.

M. Sterling Lyon, qui a refusé de commenter immédiatement la décision de M. Schreyer, est devenu chef du Parti progressiste-conservateur en décembre 1975, après avoir battu M. Sidney Spibak.

Quant au leader libéral Charles Huband, son manque d'expérience en politique a été confirmé par le fait qu'il n'ait pas réussi à se faire élire à la législature au cours d'une élection complémentaire. Pour sa campagne, le Nouveau parti démocratique misera surtout sur la personnalité et la popularité du premier ministre Schreyer. Son slogan de campagne a déjà été dévoilé: "Un leadership qui inspire confiance."

SPORTS



Talent

Marc Roy force Yvan Gingras à reviser ses positions. Le jeune joueur de seize ans a maintenant un contrat en poche.

En page B 1

Déboires

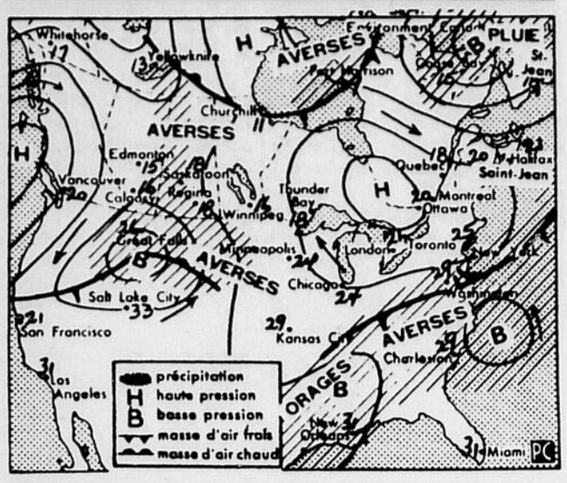
Les Expos connaissent une drôle de saison. Le releveur Will McEnaney suit la même courbe.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 8
— Annonces classées	B 14
— Bandes dessinées	C 12
— Bourse	B 13
— Bridge	B 15
— Cinéma	C 8
— Décès	B 15
— Finance	B 12
— Famille	C 1
— Horoscope	B 15
— Mots croisés	B 14
— Mot mystère	C 8
— Patron	B 14
— Sports	B 1
— Télévision	C 8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour mercredi.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac et Témiscamingue: beau.

Outaouais, Montréal et Laurentides: ciel variable. Maximum, 20 à 22. beau.

Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: beau.

Baie-Comeau et Sept-Iles: nuageux avec quelques averses.

Rimouski et Gaspésie: ciel couvert. Brumeux avec pluie ou bruine passagère. Maximum, près de 16.

Nouveau-Brunswick: ensoleillé.

DANS LE MONDE

Chicago	19	29
Detroit	19	31
Boston	22	33
New York	23	32
Washington	24	34
Atlanta	19	31
Miami	24	28
Orlando	23	26
Nouv.-Orléans	22	32
St. Louis	22	34
Kansas City	22	31
Denver	16	29
Los Angeles	18	23
San Francisco	12	19
Vancouver, clair	10	19
Victoria, clair	7	20
Yellowknife, pluie	3	7
Calgary, couvert	4	11
Regina, nuageux	8	17
Winnipeg, pluie	11	14
Toronto, clair	17	21
Ottawa, clair	10	26

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h45 (1m.0cm) et haute à 09h40 (1m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 15h20 (1m.0cm) et haute à 22h10 (2m.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h00 (1m.8cm) et haute à 10h30 (3m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 16h30 (1m.9cm) et haute à 23h05 (4m.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h40 (1m.6cm) et haute à 11h25 (3m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 17h25 (1m.5cm) et haute à 23h25 (3m.6cm).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1573, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean
$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois: $35.00 1 an: $65.00
Autres régions au Canada
6 mois: $45.00 1 an: $80.00
Pays étrangers:
6 mois: $65.00 1 an: $125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

A La Baie, l'influence économique du projet de l'Alcan se fait sentir

LA BAIE — Les retombées économiques du projet Alcan commencent déjà à se faire sentir, à La Baie. C'est ainsi qu'on a pris connaissance, hier, d'un projet de développement relativement important du parc industriel de l'endroit.

Trois entreprises y ont commencé des investissements dont le total dépasse $600,000. On s'attend à ce que cette injection de capitaux permette la création d'une vingtaine d'emplois.

Les entreprises en question sont Arvida Mix, Rona et Fergus Métal. Les deux premières s'installent dans le parc en investissant respectivement $500,000 et $100,000. Fergus Métal a, de son côté, annoncé une expansion de ses installations.

Le conseil a d'autre part reçu avis de présentation d'un règlement concernant la fermeture du rang Saint-Antoine, en vue de l'installation des usines Alcan.

Il a également reçu avis de présentation d'un règlement d'emprunt en vue de la réalisation de la voie d'accès aux mêmes usines.

Dans un autre ordre d'idées, la conseil a pris connaissance de l'octroi d'une série de subventions, dont les principales concernent la voie de ceinture de la ville et la piscine de la polyvalente.

Dans le premier cas, le ministère des Transports a confirmé l'octroi de $400,000 pour l'asphaltage, le gravelage et la forme de la route. On attend à ce chapitre une subvention encore plus importante pour l'an prochain.

La piscine de la polyvalente de La Baie continue par ailleurs de faire parler d'elle, puisque le Haut-commissariat aux Sports vient d'accorder, à La Baie, une subvention de $65,000, pour la réalisation des deux corridors supplémentaires. Il devrait donc rester, à la ville, environ $200,000 à financer, au lieu de $270,000.

Le HCJLS a également accordé à La Baie d'autres petites subventions, variant entre $3,000 et $6,000, pour des activités municipales touchant sa compétence.

De son côté, le ministère des Affaires municipales a confirmé la subvention de $119,418, à la ville, consentie à titre d'aide au regroupement.



ATTAQUEE PAR DES LOUPS -- Lise Garceau, 22 ans, de Montréal, étudiante à l'université, se repose dans un hôpital de Montréal après avoir été attaquée par des loups lors d'une visite au parc d'Hemmingford, situé à 35 milles de Montréal environ. L'accident est arrivé lorsque la jeune fille a désobéi aux ordres interdisant aux automobilistes visitant le parc en voiture de débarquer. Ses blessures ont nécessité 36 points de suture afin de refermer les plaies.

(Téléphoto PC)

Industrie du textile

Intervention du fédéral nécessaire à sa survie

DRUMMONDVILLE (PC) — Une intervention rapide et urgente du gouvernement fédéral est nécessaire pour sauver l'industrie textile au Québec.

Telle est la constatation à laquelle en sont unanimement venus les participants au "mini-sommet économique" sur l'industrie textile, mardi, à Drummondville.

Tant les représentants patronaux et syndicaux que les quatre ministres présents du gouvernement du Québec ont convenu d'un programme en cinq points qu'Ottawa devra appliquer "dans les plus brefs délais" pour sauver le textile.

Le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, a promis de transmettre ces suggestions au fédéral et d'exiger leur application immédiate.

Les cinq mesures sont:

— contingenter au niveau de 1975 les importations du textile au Canada;

— "imperméabiliser" les contingentements;

— exercer un contrôle "efficace et sévère" pour que ces contingentements soient respectés;

— identifier clairement aux consommateurs les produits textiles importés et ceux fabriqués ici;

— promouvoir la vente des produits québécois à l'étranger.

Ottawa

Si Ottawa donne suite aux suggestions faites à Drummondville, il devra d'abord bloquer au niveau de 1975 toutes les importations de textiles venant de l'étranger, particulièrement des Etats-Unis et des pays de l'Europe occidentale.

Il devra ensuite rendre "imperméables" les quotas fixés, de façon à ce que les efforts faits dans le domaine du vêtement ne soient pas nuisibles à un autre secteur, tel le textile primaire.

Il devra ensuite instaurer un système de surveillance pour que les importations ne dépassent pas les barèmes fixés.

Il devra enfin mener des campagnes de publicité pour hausser les ventes québécoises et canadiennes de textile sur les marchés étrangers.

Québec

Toutes ces mesures devront être accompagnées d'efforts supplémentaires de la part du gouvernement québécois, pour sauver l'industrie textile, ont convenu les participants au "mini-sommet économique".

On a notamment suggéré à Québec d'instaurer "un meilleur climat dans les relations de travail".

On a proposé une amélioration de l'aide apportée par la Société de développement industriel — SDI — à la petite et moyennee entreprise.

Les compagnies ont réclamé des mesures fiscales additionnelles pour payer moins d'impôt.

Tous voudraient que la vocation de l'Institut textile de Saint-Hyacinthe soit réétudiée afin de le rendre plus apte à jouer son rôle de former des spécialistes québécois de l'industrie textile.

A St-Félicien

Les organisateurs prévoient une exposition agricole populaire

par Serge Cloutier

ST-FELICIEN -- La cinquième Exposition agricole, commerciale, et industrielle de Saint-Félicien, débutera dans une semaine, et on prévoit qu'elle atteindra cette année, les plus hauts sommets de popularité. Pour les organisateurs de l'exposition, autant que pour les leaders du comté de Roberval, rien d'étonnant là-dedans, puisque la vocation agricole du secteur ne fait aucun doute, et que le succès de cet évenement annuel n'est que le reflet de l'importance socio-économique de l'agriculture dans un comté comme celui de Roberval.

Changements nombreux

Tous les efforts ont été consentis pour faire du cinquième anniversaire de l'exposition, un succès retentissant. On a ajouté au local déjà vaste de l'arena de St-Félicien, les commodités d'une grande tente, où auront lieu tous les spectacles de même que les cérémonies officielles. On a réduit le nombre de kiosques pour en améliorer la qualité et l'importance. Il y en aura 75 au lieu de 80. On a accepté 22 éleveurs, mais une quantité moindre d'animaux par éleveur. En 1976, 13 éleveurs s'étaient partagé l'espace disponible.

Avec un budget de $27,000, et une équipe de bénévoles incomparable, selon le président Martin Laroche, on espère presque doubler le nombre de visiteurs de 1976, qui avait pourtant atteint 15,000 personnes.

Avenir

Notons aussi que l'Exposition annuelle de Saint-Félicien, la seule au Lac-Saint-Jean, sera qualifiée dès 1978 pour une subvention fédérale statutaire, et qu'on attend avec impatience et anxiété la réponse du ministère québécois de l'Agriculture pour la présente édition. En 1976, le MAQ avait accordé $5,000 de subvention.

La Corporation de l'exposition veut aussi des bâtisses plus adéquates, et espère d'abord devenir propriétaire du terrain pour envisager une construction. On compte pour cela sur la collaboration du conseil de ville de Saint-Félicien.

Pour M. Martin Laroche, il ne fait pas de doute que l'exposition est devenue indispensable dans le comté. Notons aussi que le président d'honneur sera M. C.-A. Gauthier, député du comté à Ottawa, que l'ouverture officielle aura lieu à 20h00 le mardi, 13 septembre, et que des journées thématiques se succéderont pendant l'événement. La ville-hôtesse de l'exposition est Saint-Prime cette année, ce qui contribuerait au bon voisinage des municipalités du comté.

Les corps des noyés pas encore retrouvés

par Gilles Paradis

ROBERVAL — Les recherches dans le but de retrouver les corps de Denis Bilodeau et de Serge Dion, de Roberval, qui se sont noyés à la suite d'une excursion de voile, sur le Lac Saint-Jean, dimanche, se sont avérées vaines.

Les recherches ont été entreprises, dimanche, par un groupe de bénévoles, de même que lundi, mais hier, ce sont le policiers de la sûreté municipale qui ont pris la relève.

Denis Bilodeau et Serge Dion, tous deux dans la vingtaine, se sont noyés quand leur voilier s'est renversé. Trois autres passagers ont pu s'épargner de la noyade, soit Benoit Lévesque, de Roberval et Pierre Tremblay, de Giffard, qui se sont agrippés à l'embarcation pendant que Gilles Courtois, de Pointe-Bleue, a pu nager jusqu'à l'île aux Couleuvres.

Les recherches doivent se poursuivre aujourd'hui, non loin de Roberval.

On retire un enfant de l'eau et le réanime

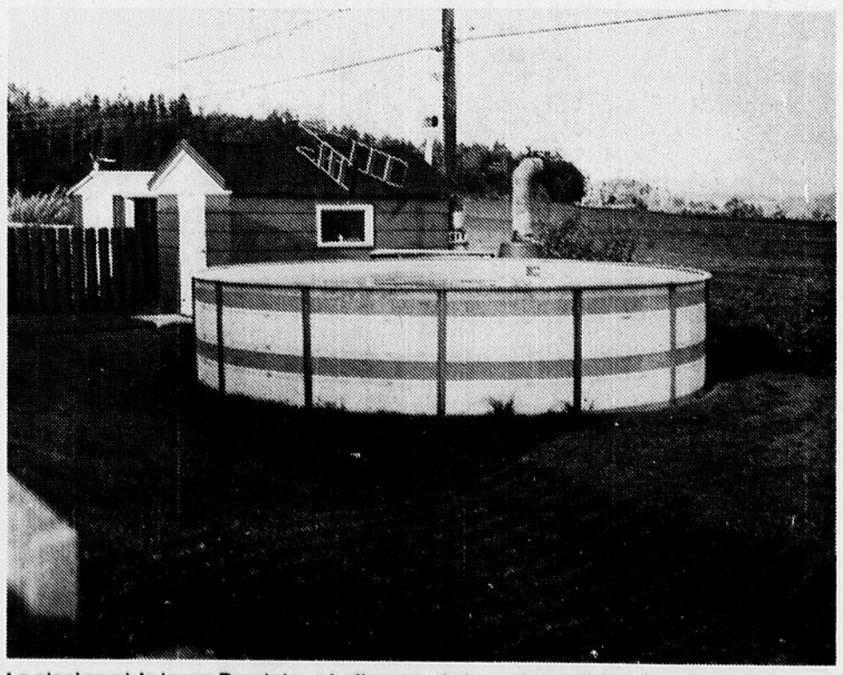
CHICOUTIMI -- Un bambin de deux ans, Dominique Laflamme, fils de M. et Mme Michel Laflamme, 178, Lacordaire, secteur nord, a été sauvé de justesse de la noyade, hier après-midi, après avoir fait une chute dans la piscine d'un voisin, au 184, Lacordaire.

L'incident est survenu vers 17h30, alors que plusieurs enfants se baignaient dans la piscine.

Alertés, des voisins ont retiré le corps du bambin qui flottait dans la piscine et on pratiqué la respiration artificielle sur l'enfant qui a donné des signes de vie.

Les ambulanciers de la maison Aubin & Fils, de Chicoutimi, mandés sur les lieux, ont pu continuer le travail de réanimation en installant sur le bambin le ballon de résurrection qui a eu ses effets, durant le transport à l'hôpital de Chicoutimi.

Aux dernières nouvelles, le jeune Dominique Laflamme, fils d'un agent de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi, était sous observation à l'hôpital de Chicoutimi.



La piscine où le jeune Dominique Laflamme, de la rue Lacordaire, dans le secteur nord de Chicoutimi, a failli succomber à la noyade.

Trois vols avec violence signalés dans la région

JONQUIERE -- Trois vols avec violence se sont déroulés, dans les dernières 48 heures, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux à Jonquière et un à Alma.

A la station d'essence Gaz Saguenay, 484, Saint-Dominique, Jonquière, lundi, deux hommes le visage caché de bas de soie ont perpétré un vol de $400, après avoir frappé le pompiste.

Par ailleurs, samedi, vers 23h15, deux hommes ont raflé une somme approximative de $100 quand ils se sont attaqués aux pompistes, de la station Irving, 80, Saint-Dominique, Jonquière, et l'ont roué de coups.

Les enquêteurs du BEC relient les deux vols devant la similitude des faits.

Dans les deux cas, les voleurs n'étaient pas armés.

A Alma

Au magasin Nord Sport, sur la rue Saint-Joseph, à Alma, deux voleurs s'en sont pris au comptable, M. Claude Clément, quand après avoir pénétré par une fenêtre, ils ont saisi l'homme à son travail et l'ont ligoté, pour s'enfuir avec une somme évaluée à $2,800 et des armes à feu.

Mal leur en pris, cependant, puisque les policiers, de la sûreté municipale, alertés par l'alarme qui a été déclenchée, se sont introduits par l'ouverture créée par les deux voleurs pour arrêter ceux-ci, après leur forfait.

Les deux voleurs devaient comparaître, hier après-midi, au Palais de justice d'Alma.



Le poste Vézina de l'Hydro-Québec, à Chicoutimi, où l'on a installé, au cours de la nuit, une troisième ligne de transmission, en prévision des surcharges de demande d'électricité au cours de la saison hivernale.

Electricité interrompue

Chicoutimi dans le noir

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI -- L'Hydro-Québec a procédé, au cours de la nuit, à l'installation d'une troisième ligne de transmission, au poste du Centre Georges-Vézina, ce qui a impliqué la grande noirceur dans tout le grand Chicoutimi, jusqu'au poste CKPB, à La Baie, de même que dans le secteur de Laterrière.

Un porte-parole de l'Hydro a indiqué que le raccordement de cette troisième ligne permettrait de répondre à la demande croissante des heures de pointe, au cours de la saison hivernale, où il y a une surcharge importante de courant.

A l'Hydro-Québec, on prévoyait, hier, que l'installation de cette ligne prendrait environ quatre heures.

Les inconvénients

Ce black-out prévoyait-on, devait entrainer de nombreux inconvénients, hier, et dans certaines entreprises, on considérait que c'était une grande perte d'argent, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Au Progrès du Saguenay Ltée, où les presses décollent ordinairement vers 4h, pour l'impression du Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'heure de tombée qui est 23h, a été avancée à 20h30 de façon à ce que les presses soient mises en marche à 23h et que les camions qui distribuent le journal puissent démarrer au plus tard à 1h30.

Au point de vue information, Le Quotidien, on le conçoit, ne pourra apporter une couverture habituelle des conseils municipaux de même que des faits divers de fin de soirée.

Pour les amateurs de football, le compte rendu de la joute Alouettes-Argonautes sera à sa plus simple expression de même qu'il manquera certes les résultats de plusieurs joutes de baseball. Heureusement les Expos jouaient en après-midi, contre les Mets de New York.

Le président et directeur général du Progrès du Saguenay Ltée, M. Gaston Vachon, d'autre part, a explicité que le fait que l'entreprise soit informée à l'avance que le courant était enlevé ne causerait aucun problème technique, en dehors de l'information mais que les coupures du courant, il y a quelques semaines, avaient été très onéreuses pour la compagnie et n'étaient pas réglées, sur le plan technique puisque les presses ne peuvent fonctionner à pleine capacité et que seulement trois moteurs sur cinq actionnent les presses.

Sécurité

Le capitaine Florian Gravel, de la sûreté municipale de Chicoutimi, pour sa part, a indique que plus de policiers avaient été appelés au travail et qu'une plus grande surveillance serait faite à travers la ville.

Quant aux systèmes d'alarme reliant les commerces à l'hôtel de ville, il a fait part qu'ils ne seraient pas affectés, alors qu'ils tomberaient automatiquement sur des batteries durant la panne d'électricité.

Les restaurateurs et les hôteliers devaient connaître plus de pertes que les autres commerces. Au lieu de fermer les portes à la clientèle à 3h, comme le prévoit la loi, ils ont dû inviter la clientèle à quitter les lieux à 1h45.

M. Marc Desbiens, de l'Hôtel Chicoutimi, a fait valoir que plus d'employés avaient été au travail, pour la surveillance et qu'il fallait voir à ce que personne ne soit coincée dans les ascenseurs.

Dans les restaurants, on devait fermer aussi à 1h45 et plusieurs ont indiqué qu'ils perdaient la clientèle la plus importante de la journée, soit les couche-tard, les employés d'hôtels et autres.

A l'hôpital de Chicoutimi, aucun problème n'était prévu, puisque l'institution possède sa propre génératrice d'électricité, en cas de panne.

Tout ce que l'on souhaitait, tant dans les milieux hospitaliers que dans ceux de la restauration et de l'hôtellerie, c'est que la panne ne dure pas plus de quatre heures.

Chez les grossistes en viande, en fruits et légumes, comme Saguenay Mercantile, on ne prévoit pas de probleme particulier sauf qu'il faudra, dès la remise en force du courant, un employé pour mettre les réfrigérateurs en marche.

Et à travers ces inconvénients, on mentionne qu'il y aura certains avantages. Celui qui apparait le plus est que les gens vont se coucher plus à bonne heure et que le niveau de natalité pourra s'accroitre de quelques degrés, en 1978.

Le conseiller Serge-Jean Fillion s'oppose au projet de $6 millions

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Soupçonnant une manoeuvre électorale du maire Henri Girard, et n'acceptant pas qu'une vaste superficie de terrains municipaux (au coin Des Saguenéens et du boul. Talbot) puisse être vendu à des promoteurs sans qu'au préalable, l'administration municipale ait recours à des soumissions publiques, le conseiller Serge-Jean Fillion devait vivement s'opposer en assemblée du conseil hier, au projet de quelque $6 millions, annoncé vendredi dernier en conférence de presse.

On se rappelle que ce projet vise à construire dans le secteur de la rue Des Saguenéens — à proximité des deux gros centres commerciaux — un centre commercial et un complexe de 160 logements. Le projet a été présenté au nom de deux hommes d'affaires, MM. Raymond Malenfant et Eric Brisson.

Interrogé hier après-midi, le conseiller Fillion s'est dit d'avis que le projet permettait de façon inacceptable la conclusion d'un litige qui oppose la ville au promoteur Malenfant.

M. Fillion a rappelé que le litige porte sur la vente en 1972, d'un terrain dans le secteur concerné, vente qui était conditionnelle à l'implantation d'un motel de la chaine Universel.

Le projet ne s'est pas concrétisé et il a fait l'objet d'une poursuite de la part du promoteur, la ville conservant le "dépôt" de $27,000 versé à l'époque par ce dernier.

Or, dans le projet rendu public vendredi dernier, le terrain litigieux est inclus dans l'entente, le dépôt de $27,000 étant ainsi considéré comme partie du paiement. A cette somme, les promoteurs ont ajouté par chèque certifié, une somme de $163,000.

Au total, donc, le montant versé par les promoteurs correspond au coût du terrain, selon l'évaluation municipale, soit $190,000.

Le conseiller Fillion doute du bien-fondé du procédé, et soupçonne les promoteurs en question pourraient rester propriétaires des terrains sans que les projets se réalisent.

Garantie

Quant au maire Henri Girard, il soutient, élections ou pas, que ce projet est un des plus intéressants que son administration ait eu à conclure.

Selon lui, en effet, les $163,000 donnés en garantie par les promoteurs est un gage de leur sérieux et permet à l'administration municipale une rentrée d'argent intéressante quoiqu'il arrive.

Le maire a indiqué que le litige qui oppose son administration et un des promoteurs devait être entendu le 12 octobre prochain.

AU PALAIS DE JUSTICE

Sans avocat pour répondre à 22 chefs d'accusation

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Un individu de Jonquière a pris la vedette, au Palais de justice de Chicoutimi, hier matin, quand il a comparu devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de la paix sous 22 chefs d'accusation de fraudes, d'extorsion, de faux prétextes et d'utilisation de faux au dépens de la Caisse Saint-François-Xavier et de la Banque Provinciale, de Chicoutimi, pour des sommes dépassant le montant de $7,000.

Henri Gauvin, 332, rue Potvin, Jonquière, qui s'est vu débiter la litanie d'accusations, contre lui, n'était représenté par aucun avocat mais il a plaidé non coupable aux accusations portées contre lui. Il subira son enquête préliminaire le 12 octobre.

Il a avoué, tout bonnement au président du tribunal, qu'il entend enregistrer un plaidoyer de culpabilité, au moment voulu.

Il a pu recouvrer sa liberté en attendant de subir son enquête préliminaire.

Facultés affaiblies

C'était un mardi, aux comparutions, et comme tout début de semaine, c'était la parade des accusations pour conduites avec les facultés affaiblies. En tout, il y en a eu une vingtaine, la plupart plaidant coupable et étant condamné au $100 d'amende, sauf dans un cas où l'accusé a eu une amende de $150, alors que depuis 1973, il en était à sa troisième accusation du genre. Un autre individu, à la suite d'un "hit and run", a aussi été condamné à $150 d'amende.

Sentence ce matin

Un individu du boulevard Harvey, à Jonquière, accusé d'avoir tiré des chèques du Régiment du Saguenay, en utilisant de faux noms, alors qu'il était trésorier, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir ainsi détourné à son profit une somme de $5,428.

Après que l'individu, âgé de 25 ans eut expliqué à la Cour qu'il avait remis l'argent, le juge Lucien Tremblay lui a fait part qu'il voulait réfléchir 24h00 avant de rendre sa décision.

Enfin, un quinquagénaire a été accusé d'attentat à la pudeur sur une fillette et subira son enquête préliminaire le 30 septembre.

Larouche bénéficiera du programme "Katimavik"

par Claude Fortin

LAROUCHE — La municipalité de Larouche bénéficiera, au cours des dix prochains mois, d'un programme fédéral "Katimavik". Le projet permettra d'impliquer tout près d'une centaine de jeunes, de tous les coins du Canada, dans l'aménagement d'un parc à la Croix de Larouche, dans le tracé et le déblayage d'une piste de ski de fond, de même que dans divers travaux de nettoyage.

Les responsables du programme Katimavik et les autorités municipales de Larouche doivent tenir une conférence de presse demain sur le sujet.

Le programme en question s'adresse aux jeunes Canadiens de 17 à 20 ans. On veut ainsi donner l'opportunité à ces jeunes, de milieux et de cultures différentes, de se réunir pour partager leurs valeurs et leurs perceptions diverses, tout en se mettant au service de la société pendant dix mois de travail, d'échanges, de découvertes et de voyages.

A Larouche, les trente jeunes qui sont réunis viennent de tous les coins du Canada. Ils forment la première des trois équipes qui s'y succèdent d'ici le printemps prochain.

On estime qu'au cours de la première année du programme, quelque 1,000 jeunes y participeront.

Dans le communiqué émis sur le sujet, on indique que les principaux projets de travail, mis sur pied dans les municipalités touchées, ne sont en somme que les noyaux autour desquels s'articulent des activités qui ont pour but d'impliquer les participants Katimavik dans les milieux où ils séjournent, de leur fournir des moyens de connaitre et de comprendre ces milieux et de contribuer à leur développement.

Katimavik vise le service de la société, le développement de l'individu, la conscience de l'environnement et la connaissance du pays, pour les participants.

Les projets retenus par Katimavik sont un indice de la variété des domaines de travail abordés et de la portée de l'initiative. On en mentionne quelques-uns, tels l'amélioration de l'environnement et le recyclage; les projets menés dans les parcs nationaux, provinciaux et municipaux; l'aide aux handicapés; la lutte contre les inondations et l'érosion; l'inventaire des ressources communautaires pour le compte des autorités locales; la réparation et l'entretien des auberges de jeunesse; la prévention des incendies de forêt; la lutte contre les incendies, de même que les travaux agricoles et le reboisement.

LE TRAVAIL

Les congédiements entraînent une plainte contre CHUT-FM

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Syndicat des employés de CHUT-FM a fait parvenir au Conseil canadien du travail et au ministre du Travail, M. John Munroe, une plainte en vertu des articles 148, 185 et 189 du Code canadien du travail, par suite du congédiement de trois annonceurs et de six animateurs.

Par ailleurs, une tentative de rapprochement entre le syndicat, affilié à la Fédération du commerce (CSN), et la partie patronale a échoué, en fin de semaine devant les exigences syndicales voulant que l'on ne reprenne les négociations que si le personnel congédié était réembauché.

Le président du syndicat, M. André Larocque, a indiqué, hier après-midi, que le syndicat avait préparé une demande globale contenant plusieurs points adoucissant les demandes initiales, mais que la partie patronale a répliqué en offrant le quart de ce qui était demandé. "Nous n'avions pas d'autre choix que de nous retirer de la table de négociation", a-t-il dit.

Par suite de cette rupture des négociations, un porte-parole syndicat a indiqué que l'on attendrait la conciliation avant de retourner à la table des négociations. La demande d'un conciliateur a déjà été au Conseil canadien du travail.

Conflit réglé

Le conflit des cinq employés de la Caisse d'entraide économique de Dolbeau a été réglé, en fin de semaine dernière, après quelques heures de négociations.

Par suite de ce règlement, le protocole d'entente et la convention collective de travail devaient être signés, hier soir, à Dolbeau.

Moyens de pression

A la compagnie Ludger Harvey & Fils de Jonquière, la conciliation du 31 août n'a donné aucun résultat et le syndicat des 35 employés, affiliés à la CSN, a mis des structures de grève en place et prévoit, dans les jours à venir, des moyens de pression.

Il en est de même chez Lar Machinerie, à Saint-Jérôme, où les négociations pour le renouvellement du contrat des 70 employés n'aboutissent pas. Une réunion avec les employés, hier soir, devait également provoquer la mise en place de structure en prévision d'un conflit et de moyens de pression, à l'intérieur de l'usine.

Michel Tremblay, C. d'Ass. Ass.
ASSURANCES GENERALES
678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

TOUTE LA DIFFERENCE D'UNE ONDE
NOUVEAU A PARTIR DU 1er OCTOBRE
CFCF 12 MONTREAL 22 abc WEZF-TV EN DIRECT
C'EST VOTRE TOUR
BRANCHEZ-VOUS
Abonnez-vous tout de suite pour être prêt pour la nouvelle saison de télévision
CFCF 11 · wezf-tv 7 · pc 2 · ckrs-tv 4 · cjpm-tv 10 · cbjet 5 · cjbr-tv 3 · radio que. 8 · stad 9 · tecs tv 13
545-1112
MAINTENANT 10 CANAUX
télésag
PAR SA PARTICIPATION AU RESEAU DE MICROBEC INC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les étudiants et les humbles serviront encore d'otages

A l'époque où ils en ont le plus besoin, ceux dont le transport en commun est indispensable, en seront cruellement privés.

Les employés syndiqués de l'entreprise fantôme de Transport Régional doivent déclencher la grève dès jeudi matin. L'échéance du contrat de travail ne peut tomber à meilleure date. L'arrêt du service se traduira par une véritable prise en otages des étudiants et des humbles qui n'ont pas les ressources financières pour se procurer leur propre moyen de transport.

Il s'exercera donc une énorme pression chez les couches les plus défavorisées de la société régionale. C'est l'objectif visé par les grévistes qui espèrent ainsi, forcer l'autorité politique à intervenir dans le conflit.

Car la compagnie Transport Régional, son président, Fernand Buteau, et son directeur du personnel, le conseiller Jules Larouche ne constituent qu'une façade dans cette affaire. Le véritable interlocuteur visé, c'est le gouvernement provincial dont les municipalités du Haut-Saguenay, Jonquière, Chicoutimi et La Baie, sont les créatures très rébarbatives à partager, à 50-50, le fardeau devenu très lourd du transport en commun.

Les conseils municipaux sont conscients de la nécessité de favoriser le maintien et même l'amélioration d'un service de transport en commun. Mais ils ne perçoivent pas de taxe spéciale à cet effet et le gouvernement se montre lui aussi réticent.

Le problème n'est pas exclusif au Haut-Saguenay. Il est le lot des régions périphériques ou éloignées. Seules les agglomérations métropolitaines de Montréal et de Québec bénéficient d'un excellent service de transport en commun généreusement subventionné, il va sans dire, par l'Etat provincial.

La situation est davantage détériorée dans le Haut-Saguenay avec l'existence de la compagnie fantôme Transport Régional qui s'efforce d'imposer sa lourde hypothèque de bâtisses mal entretenues, d'équipements vieillots et de véhicules souvent défectueux, trop âgés quand ils ne sont pas tout simplement hors d'usage.

Depuis une vingtaine d'années - et même avant l'acquisition du permis de transport Saguenay-Québec-Montréal par la firme Voyageurs - les propriétaires multiplient les efforts pour arracher une rente aux municipalités du Haut-Saguenay.

Le conseil municipal de Chicoutimi a commis l'imprudence de verser une première subvention de $16,000 lors des Jeux Timi de 1972. Cinq ans plus tard, la contribution des trois municipalités regroupées du Haut-Saguenay, Jonquière, Chicoutimi et La Baie, dépasse le demi-million de dollars. Québec éponge l'autre moitié du déficit. Ainsi administré, le service de transport en commun s'avère un vase sans fond qui épuisera financièrement les municipalités du Haut-Saguenay déjà aux prises avec des obligations très lourdes.

Le comité intermunicipal de transport en commun, dont le président est le conseiller Yvon Dubé, ne manifeste que la plus élémentaire logique en laissant la compagnie moribonde sortir de l'impasse actuelle.

Si M. Buteau n'est plus en mesure de respecter le permis d'exclusivité du transport en commun dans le Haut-Saguenay, qu'il le restitue à la Régie des services publics.

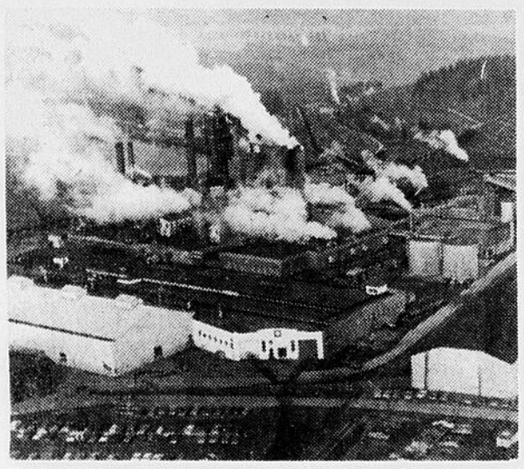
Le gouvernement et les municipalités pourront agir librement dans la réorganisation d'un service essentiel. Ils n'auront alors qu'à envisager la meilleure utilisation de la seule valeur véritable de Transport Régional: sa main-d'oeuvre.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Un seul syndicat suffit à l'usine Kénogami

Syndiqués d'Abitibi-Price, Kénogami.



Le sujet qui va suivre et dont je veux vous faire prendre connaissance, est extrêmement important, à court et à long terme, pour tous les travailleurs syndiqués de l'usine de papier spécialisée de Kenogami. Que les travailleurs syndiqués soient sous la juridiction du syndicat Canadien (local 50) employés des machines à papier, de la CSN, employés des services ou l'UIEPB (local 272), employés de bureau, je crois sincèrement que tous se doivent de se donner la main, de s'unir pour se diriger vers le même objectif, soit la fusion volontaire des trois unités de négociations.

Dans un premier temps, j'aimerais revenir en arrière pour évaluer sommairement le coût du luxe d'avoir plusieurs unités de négociations dans la même usine.

Le 10 août 1973, première grève de 4 mois, septembre 1974, deuxième grève de 4.5 mois. La cause, bien sûr, est la présence de deux tables de négociations. Si l'on regarde les résultats au niveau des gains de la négociation en général entre les deux contrats, on remarque qu'ils ont été sensiblement les mêmes, compte tenu des circonstances.

En plus, malheureusement, entre août 1973 et août 1977, à part les grèves, plusieurs semaines de fermeture temporaire. Ce qui a eu pour effet de totaliser une perte de revenus, de 12 mois sans salaire pour la très grande majorité des travailleurs.

Nécessairement, les problèmes des travailleurs des pâtes et papiers ne sont pas principalement dus au fait de la duplication des unités de négociations, bien sûr, mais je pense que c'est un élément important à Kenogami. Il faut retenir aussi qu'en plus du coût des grèves, il y a la longueur des négociations qui sont nécessairement en double ou en triple. Ce qui a pour effet de mettre les travailleurs sur les nerfs. Un stress s'installe en permanence ou presque et c'est très dur pour le moral.

En plus de ce qui précède, voici quels sont, à mon avis, les principaux désavantages de trois unités de négociations distinctes dans la même usine.

1- Force économique des travailleurs et par le fait même des syndiqués, très faible parce qu'ils font les batailles en double et même en triple. Pour sensiblement les mêmes buts, tels: respect des travailleurs et de leur convention collective, amélioration des conditions de vie et de leurs revenus face à leurs employeurs.

2- Affaiblissement des forces syndicales, telles, l'unité et la solidarité, à cause de tiraillements entre les différentes tendances rattachées aux affiliations syndicales à une grande centrale.

3- Coût d'administration des syndicats locaux, puisque nous devons supporter trois exécutifs distincts avec les dépenses qui s'ensuivent: journée de libération, dédommagement mensuel, papeterie, etc.

Coût d'affiliation à une centrale syndicale différente, ce qui, nécessairement, entraîne des dépenses triplées comme: congrès annuel, mini-congrès, rencontres diverses, transport et autres pour délégations, etc.

Ce qu'il faut retenir en particulier de ce qui précède, c'est le fait que la solidarité et l'unité qui font la force d'un syndicat, afin d'établir un rapport de force pour faire face à l'employeur dans les négociations, est diminué de beaucoup.

Moi je dis que la solution idéale qui se présente et qui devrait se réaliser dans les plus brefs délais, c'est la fusion volontaire des trois unités de négociations. On sait que les fusions sont à la mode, mais celle-ci, j'y crois pour l'avenir des travailleurs de l'usine de Kénogami. Et pour que cette fusion se réalise, il faut que les trois unités de négociations actuelles demandent et prennent les moyens de se rencontrer, de discuter des modalités d'y arriver, telle: désaffiliation de leur centrale respective pour une période déterminée; formation d'un nouveau syndicat temporaire et indépendant avec une période de rodage, en fonction d'une affiliation, à une centrale syndicale dont le choix serait fait de façon démocratique, soit par le libre choix d'un vote individuel et la majorité absolue.

Alors, personnellement, je souhaite à tous les travailleurs syndiqués de Kénogami, peu importe leur allégeance syndicale, qu'ils fassent des pressions sur leur exécutif respectif pour les inciter fortement à réaliser cette fusion avant les prochaines négociations du mois de mai 1978.

Vous savez, que ce sont l'UIEPB (local 272), le syndicat "Canadian" (local 50) ou la CSN, ils ont tous rendu de précieux services aux travailleurs qu'ils représentent. Mais, malheureusement, tous les trois dans la même usine, je crois que c'est plus négatif que positif à long terme.

Clermont Cormier,
33, Bourassa,
Kénogami.

Mme Payette mérite l'appui collectif

Il a fallu accepter l'étatisation incomplète de l'électricité au Québec, concédant nos ressources à Alcan, à Price, etc., non pas au prix international comme nos si bons frères canadiens de l'Alberta nous vendent leur huile, non pas au prix national, pas même au prix provincial, puisque nous, Québécois, payons plus cher notre énergie que l'Alcan. Ce qui, sans doute par reconnaissance, lui permet d'exporter les emplois hors de la province! De même, au point où en sont rendues les choses, il va nous falloir accepter la demi-étatisation de l'assurance-auto.

Si, en effet, nous n'appuyons pas l'honorable Madame Lise Payette, alors qu'elle subit les pressions des intérêts de milliards de dollars des compagnies, des caisses populaires, des courtiers, (ces derniers insistent sur la langue; là, il n'y a pas d'argent à perdre pour eux), des avocats, nous nous trouvons à jouer le jeu de nos exploiteurs. Le bâtonnier du Québec, maître Bergeron, est tout larmoyant et baigné de compassion envers les automobilistes alors que médecins, comptables, notaires, n'ont eu aucune réaction du genre, parce que les avocats y perdent cent millions de dollars par an. Le juge Cliche a sonné, (à moins que la profession ne se recycle), la première partie du glas de cette profession.

Le projet de Madame Payette a cela de bon, qu'il nous donne "le no-fault" complet. D'abord, les dommages physiques passent à l'Etat avec le "no-fault." Et en obligeant tous les automobilistes à s'assurer, le "no-fault" va s'établir automatiquement pour les dommages matériels. Vu le petit nombre de compagnies et de caisses intéressées en ce domaine, et que dans un accident c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est en faute, vous pensez bien qu'elles vont s'entendre pour régler entre elles sans passer par les Cours de justice.

Pour ces raisons, il est de notre devoir et de notre intérêt, citoyens, d'appuyer Madame Lise Payette. Moi qui, dans mon orgueil d'homme, pensais que le chaînon manquant tant cherché entre le singe et l'homme c'était la femme, devant la magnifique permormance de Madame la ministre, je vois que je me suis trompé.

Toutefois, à son projet de loi, Madame Payette s'attirerait la reconnaissance de tous en apliquant ce qui suit: a) Que les jeunes paient une prime égale aux aînés. Les jeunes ont moins de ressources: ils sont la relève, ce sont nos enfants; il n'est que juste que nous, les plus âgés, les aidions; b) Quel que soit le nombre d'accidents, la prime ne relève pas, c'est à la police de pénaliser; c) Que les dégâts matériels soient payés sans limite; ainsi, personne ne courra le risque d'être ruiné dans un gros accident.

Jean Gagnon,
65, rue Piché,
Valin, Chicoutimi.
Le 13 septembre 1977.

LA RENTRÉE



OPINION DES AUTRES

René Lévesque se confie

C'est un René Lévesque serein, détendu et lucide que Radio-Canada a présenté vendredi soir dans le cadre de la série "Documents". Avec simplicité, il a consenti à raconter sa vie, tout au moins les grandes étapes de sa jeunesse, puis de sa carrière de journaliste et d'homme politique, sans chercher à dissimuler des difficultés, celles en particulier qu'il éprouve à la tête du gouvernement et qui, bien sûr, lui ont coûté quelques illusions. Mais ce n'est pas un homme déçu, triste ou désenchanté que l'on écoutait. Il n'a renoncé ni à son idéal ni à l'espoir d'en réaliser l'essentiel. Mais, mieux que la plupart de ses ministres et collaborateurs, il sait reconnaître les accidents du terrain, prévoir les résistances et distinguer les pièges. La connaissance presque intime qu'il a de la société québécoise, de ses possibilités et de ses limites, tout autant que l'expérience passée et présente du pouvoir l'obligent à tempérer, à "baliser" (comme il dit souvent) l'enthousiasme débordant et la précipitation de son équipe dont il reconnaît qu'elle a les défauts de ses qualités.

Ce qui fait que des milliers de personnes ont pu écouter ce récit avec attention et intérêt durant une heure qui aura paru si brève, c'est que le premier ministre, outre qu'il ne se retranche jamais derrière sa fonction pour éluder ou escamoter des questions, tient toujours le langage de la franchise et de la vérité; en ce sens, il est lui-même plus "transparent" que son gouvernement. Nul en l'écoutant n'a l'impression que René Lévesque tente de déformer la réalité ou de maquiller sa pensée. Et ce langage qu'il tient, ces réflexions qu'il lance, c'est encore à la télévision qu'ils passent le mieux. Ce qui paraît parfois difficile à saisir à la lecture de la transcription écrite de l'entretien devient, comme par enchantement, limpide et clair au petit écran. Toutes les qualités de l'homme se manifestent dans ce mode de communication.

La plus évidente de ces qualités reste l'honnêteté, tellement présente qu'elle amène le premier ministre à reconnaître encore (l'interview à été recueillie à la mi-juillet) l'irrépressible malaise qu'il ressent à l'idée que son gouvernement doive légiférer en matière de langue à cause "du maudit contexte". Cette même franchise l'oblige à exprimer tout haut des doutes lancinants au sujet du projet de loi 101. "Est-ce qu'on va trop loin? Est-ce qu'on le fait bien? Est-ce que l'évolution fait qu'on pourrait peut-être donner un peu plus de lâche?... Je n'ai pas la possession tranquille de la vérité, je me pose encore des questions..."

Il est certain que M. Lévesque s'est posé à ce sujet beaucoup plus de questions que plusieurs de ses collègues ne s'en poseront jamais sur le même thème. Il n'en demeure pas moins que la volonté de l'aile "dure" aura prévalu sur celle du premier ministre qui, en cette matière, parle parfois comme si, étant le chef, il avait dû se résigner à suivre "les autres". Ce qui ne l'empêche pas de réitérer, avec la même conviction, que "le test de notre qualité de société, c'est le respect qu'on doit avoir pour (les) droits des minorités..." C'est à l'étape de l'application de la loi 101 que réside son espoir ultime d'assouplir au maximum une rigueur qu'il n'avait sûrement pas souhaitée, mais dont il doit assumer la responsabilité.

Son objectif essentiel étant toujours de réaliser un "bon gouvernement" dans les limites qu'imposent les structures fédérales, M. Lévesque fera remarquer qu'une partie du travail prévu a été accomplie "derrière ça". Ce "derrière ça", ce sont les débats et les mois de discussions sur "les choses culturelles, la langue". Il pense à la situation économique, au "sommet" de mai, à la réforme administrative, à la loi électorale, au Code du travail. Mais il pense aussi à "la capacit d'absorption de notre société", à l nécessité de travailler sur "plusieurs fronts à la fois" et à "l'illusion perdue", celle de croire qu'on peut arriver vite à traduire une idée en termes politiques, et une politique en termes d'action concrète rapidement. "Il faut piocher, et puis il faut s'acharner..." C'est un langage que les citoyens aiment entendre parce qu'ils savent que le premier ministre, dans la sagesse de la maturité, ne veut ni les séduire ni les tromper, mais seulement leur exprimer le fond de sa pensée et de son coeur. Dans cette perspective, l'entretien télévisé de vendredi soir, fort bien mené par l'interviewer Pierre Olivier, est une réussite.

A quand le tour de Pierre Trudeau qui, paraît-il, boude systématiquement la chaîne française de Radio-Canada depuis plus d'un an?

Michel Roy
"Le Devoir"

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.



L'école du Bon-Pasteur de Saint-Stanislas.



SKIS DE FOND -- M. Guy Godbout, animateur en loisirs à l'école du Bon-Pasteur de Saint-Stanislas, montre au président Camille Lupien, à gauche, une partie de l'équipement qui sera à la disposition des étudiants dans le cadre du programme de l'école plein air.

Saint-Stanislas

Inauguration du centre de plein air

par Laurent Tremblay

SAINT-STANISLAS -- "Les centres de plein air se veulent en réalité un prolongement de l'école, et ne doivent pas être perçus comme des terrains de jeux où les élèves vont perdre leur temps."

C'est ainsi que s'exprimait M. Camille Lupien, lors de l'inauguration du Centre de plein air à St-Stanislas.

Le président de la Commission scolaire de Dolbeau a rappelé que depuis quelques années, certaines commission scolaires du Québec ont inscrit dans leur programme d'enseignement régulier, des stages dans les centres de plein air, afin de permettre aux écoliers de sortir du cadre traditionnel de l'enseignement donné en classe.

"Né d'un désir de la commission d'offrir à tous nos écoliers des activités de plein air structurées et intégrées au programme scolaire, a déclaré M. Lupien, le centre a pour but d'organiser des activités en fonction des besoins des élèves, en fonction de leur âge et surtout en fonction de leur niveau scolaire."

Il a fait remarquer qu'il était faux de penser que le centre se résumera à des glissades ou à des pistes de ski, au contraire, la préparation, la planification des activités tant physiques qu'intellectuelles nécessiteront de longues heures de travail.

Après avoir exigé une collaboration des enseignants et des parents pour que ces stages soient le plus profitables possible, M. Lupien a souligné que le civisme, l'amabilité, le respect de la propriété et la protection de l'environnement étaient les principales valeurs que l'on voulait véhiculer à ce centre. Il ajouta en outre que par la pratique des sports de plein air, le centre visera surtout à permettre aux écoliers de poursuivre des études sur le milieu humain et naturel, de participer à des rencontres de groupe, de s'initier à des activités telle l'hébertisme ou l'orientation en forêt, tout en leur inculquant des valeurs qui contribueront à leur épanouissement et au développement de leur personnalité.

M. Jules Grenier

"Il faut véritablement avoir dans chacune de nos écoles, le véritable triangle éducatif: parents, éducateurs, élèves", a déclaré M. Jules Grenier dans ce premier contact avec les enseignants et les parents en ce début d'année.

Le directeur général a soutenu que l'école étant une propriété collective, il fallait que ses racines se nourrissent à la sève du milieu, pour qu'elle respire, soit plus humaine et vive à l'heure de son quartier, de sa paroisse.

M. Grenier a ajouté qu'il lui apparaissait de plus en plus évident que le rôle social de l'école doit être joué d'une façon bien différente. "Pour réinventer ce rôle social, a-t-il dit, nous avons tout ce qu'il faut: des jeunes qui ne demandent pas mieux que d'apprendre si on leur donne la chance; des éducateurs qui ne demandent pas mieux que de satisfaire cette soif de savoir et les parents qui ne désirent qu'une chose: prendre part à l'activité de l'école et avoir droit au chapitre. Ce qui manque: un peu d'imagination créatrice et un sens calculé du risque."

Soutenant qu'à la suite des difficultés rencontrées au cours des dernières années, il fallait gérer le progrès, l'innovation inspirée par les éléments progressifs du milieu où vivent l'école et l'enfant, le directeur général a fait part que l'objectif de 1977-78 était: "Je m'impliquerai davantage dans le développement de l'étudiant afin qu'il vive pleinement sa vie d'écolier."

Aménagement complet de l'école Bon-Pasteur

ST-STANISLAS -- Le Centre scolaire de plein air de St-Stanislas est situé à 13 milles au nord de Dolbeau, au coeur même du village, soit à l'école Bon-Pasteur, propriété de la Commission scolaire de Dolbeau.

Dès le début de l'été, des travaux furent entrepris pour une utilisation adéquate des lieux pour les classes de plein air: dortoirs, vestiaires, douches et autres. A la fin de juin, on réaménageait la cour asphaltée pour des fins récréatives.

Selon M. Guy Godbout, conseiller en plein air, sport et loisir, il est déjà à prévoir pour l'an prochain l'aménagement de la cour arrière en vue d'une utilisation maximale par les enfants, tels que chantiers d'hébertisme, parc, aire de pique-nique, aire d'observation.

Actuellement, la Commission scolaire de Dolbeau a investi dans l'achat de matériel d'équipement léger quelque $8,000 comprenant entre autres, 60 paires de skis de fond et de raquettes, 65 canots, boussoles, jumelles. Avec ce matériel, et les possibilités physiques des alentours, on pourra offrir à la clientèle étudiante quelque 25 activités différentes, selon la maison.

"La donnée fondamentale de plein air est le contact étroit avec les éléments de la nature", a précisé M. Godbout. Il ajoutait que le plein air répondait aux objectifs de l'éducation physique déterminée par le programme-cadre au niveau élémentaire. Il fait reconnaître à l'enfant la nécessité d'adhérer librement aux différentes situations de mouvement et l'amène normalement à souhaiter et à provoquer ces situations à cause de la satisfaction qu'elles auront engendrée.

Faisant état que les trois classes à l'élémentaire disparaîtront l'an prochain, M. Godbout a déclaré que les stages vont passer ainsi de deux à cinq jours. Ces locaux pourront être employés comme laboratoires dans le cadre de certains thèmes scolaires, tels que la géographie, la géologie, la biologie, le français, les mathématiques.

Il ajoutait que le prolongement de la classe en plein air permettait une prise de conscience de l'importance de la conservation des caractères de l'environnement naturel, sensibilise aux diverses relations entre les éléments naturels qui provoquent une forme de communication avec la nature. "Le centre scolaire de plein air se veut, a-t-il dit, un outil pédagogique au service des enfants et les professeurs de la Commission scolaire de Dolbeau."

Second magasin

ALMA -- On a déjà commencé à ériger les structures de l'édifice qui abritera le second magasin Coop, à Alma. Le projet, dont on estime le coût à quelque $750,000, est réalisé sur le boulevard Saint-Luc, à proximité de la rue du Pont.

Dans un communiqué sur le sujet, remis à la presse, le président de la Coop, M. Paul Drolet, indique que le nouveau magasin, spécialisé dans le domaine de l'alimentation, offrira une superficie de plancher de quelque 20,000 pieds carrés, dont 15,000 en espace spécifiquement commercial.

La nouvelle entreprise, ajoute-t-on, donnera du travail à une vingtaine de personnes, employées à temps complet. Celle-ci devrait normalement ouvrir ses portes au début du mois de septembre.

La Coop possède déjà un magasin d'alimentation, sur le boulevard Dequen, à Alma. La même coopérative administrera le magasin de la rue Saint-Luc.

L'unité du quartier Naud a réalisé l'an dernier, un volume d'affaires de $2.9 millions. On espère doubler ce rendement, avec l'apparition de l'unité Saint-Luc. La Coop occupe 7 pour cent du marché d'alimentation, dans le secteur d'Alma.

boiteau luminaire



67785

Lampe Collège conçue spécialement pour le travail prolongé. Quantité limitée.

SPECIAL:

$24.95

N'oubliez pas de visiter notre département de cadeaux.

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

GRAND DÉFILÉ DE MODE

AUTOMNE
HIVER

Mercredi,
le 7 septembre 1977,
20 heures,
à l'hôtel Le Montagnais
Présenté par les magasins de

place du royaume



CAREFOUR DE LA MODE
Invitée:
France Castel Guimond

PRIX DE PRESENCE

Admission: $2.00

La musique est une réalisation du CENTRE D'IMAGES ET DE SONS
ATLANTIC

Réservez vos billets dans les magasins du mail de Place du Royaume.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

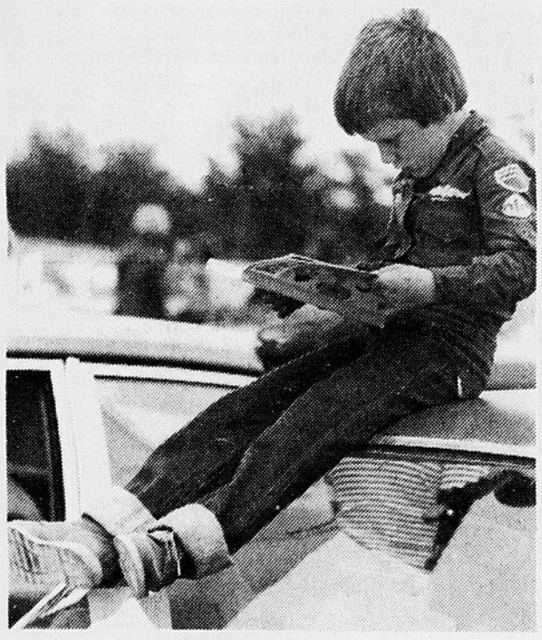


HOMMAGE

M. René Savard, qui a été gérant de la municipalité de Dolbeau durant 20 ans, était parmi les gens auxquels on a rendu hommage, en fin de semaine, dans le cadre des fêtes marquant le 50e anniversaire de fondation de Dolbeau. M. Savard reçoit ici les félicitations du maire de Dolbeau, Mme Suzanne B.-Niquet, après qu'on lui eut remis une plaquette-souvenir donnée aux pionniers. M. Savard est âgé de 82 ans et il réside maintenant à Québec.

HEURES D'OUVERTURE

Le CLSC des Prés-Bleus avise les populations qu'il dessert (Lac Bouchette à La Doré) que ses heures d'ouverture seront désormais les suivantes dans les centres de ST-FELICIEN et de CHAMBORD: du lundi au vendredi inclusivement, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Ces nouvelles heures d'ouverture font suite à l'horaire d'été et sont en vigueur depuis hier. Pour renseignements additionnels: St-Félicien, 679-1560, et Chambord, 342-6225.



UNE BONNE LECTURE

Confortablement installé sur la toiture de la voiture du paternel, ce jeune garçon semble davantage absorbé par sa lecture de bandes dessinées que par le spectacle aérien qui se déroulait au-dessus de lui. La scène a été croquée, en fin de semaine dernière, à l'aéroport du Lac-Saint-Jean, à Saint-Méthode, où se tenait un pageant aérien.

AUJOURD'HUI

Le traité de Pékin mettant fin à la révolte des Boxers était signé, il y a 76 ans aujourd'hui, le 7 septembre 1901. Les Boxers étaient membres d'une société secrète dirigée contre l'influence étrangère en Chine. Ils provoquèrent des désordres qui servirent de prétexte aux puissances européennes pour intervenir militairement.

Après la prise de Tien-tsin et de Pékin, des sanctions achèveront d'ouvrir le pays au commerce étranger.

1962 — Le général de Gaulle arrive à Hambourg où il propose un resserrement des liens entre les armées française et ouest-allemande.

1959 — Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, meurt à l'âge de 69 ans au cours d'une visite à Schefferville.

1957 — Plus de 3,000 travailleurs manifestent à Québec pour exprimer leur appui aux grévistes de Murdochville et revendiquer la liberté syndicale.

1940 — Début du "blitz" de Londres.

1939 — L'armée allemande s'empare de la Poméranie et de la Silésie, en Pologne.

1938 — Les Allemands des Sudètes rompent leurs relations avec le gouvernement tchécoslovaque. La France mobilise les réservistes.

1860 — Garibaldi entre dans Naples; le roi de Naples s'enfuit.

1822 — Proclamation de l'indépendance du Brésil.

1812 — Les Russes commencent à battre en retraite et à abandonner Moscou après la victoire française à Borodino.

1764 — Stanislas Poniatowski, protégé de la Russie, est élu roi de Pologne.

Ils sont nés un 7 septembre: Elizabeth 1ère d'Angleterre (1533-1603); Maurice Lamontagne, sénateur du Québec (1917); Baudouin 1er, roi des Belges (1930); Denis Vaugeois, député provincial de Trois-Rivières (1935); Yves Demers, député fédéral de Duvernay (1938).

LA TERRE PREND DU POIDS

Quarante tonnes de poussière spatiale arrivent chaque année sur la terre, selon des calculs de scientifiques soviétiques communiqués lundi par l'agence TASS. Mais, notre planète ne gagne pas toute cette poussière en embonpoint, car elle dégage aussi dans l'espace des ions de certains éléments. L'alourdissement est minime, car au cours du dernier demi-milliard d'années, il a été au total de un dix millième.

HYPER-ACTIVITE ET COULEUR DE CHEVEUX

La tendance à l'hyper-activité est plus prédominante chez les enfants roux que chez ceux à cheveux de couleur différente, ont déclaré deux docteurs israéliens devant un symposium du sixième congrès mondial de la psychiatrie, à Honolulu. "Comme les cheveux roux sont déterminés génétiquement, les résultats des recherches ne font que renforcer l'hypothèse d'un facteur génétique comme étant une des causes du syndrome hyper-actif", ont indiqué le Dr Michael Bar et le Dr Vitzhak Wintner.

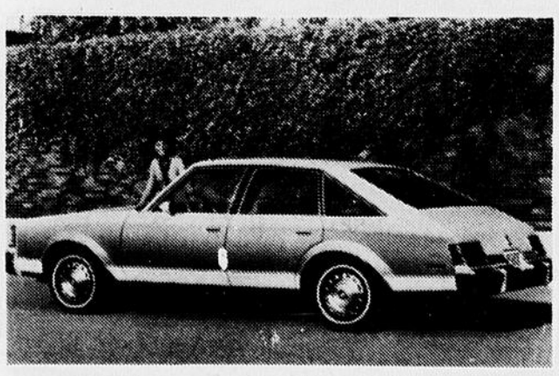


LE PAPE ET LA JEUNESSE

Le pape Paul VI, qui fêtera ses 80 ans dans trois semaines, a déclaré que les jeunes sont "les pionniers des voies nouvelles, des choses qui changent, et de l'espoir vers un cours meilleur des choses". Le souverain pontif, qui est faible, mais semble en bonne forme pour un homme de cet âge, a quitté le palais d'été où il séjourne habituellement, pour dire la messe devant la cathédrale d'Albano, dimanche dernier. Au cours de son prêche, qui a duré 18 minutes, et qu'il n'avait pas préparé par écrit, il a précisé qu'il avait tenu à célébrer cet office pour satisfaire aux désirs d'un groupe de jeunes d'Albano. Selon l'Osservatore Romano, le quotidien du Vatican, le pape n'a pas l'intention de se retirer, sous prétexte qu'il est très âgé. Le Vatican a annoncé d'autre part que Paul VI se rendrait par avion à Pescara, le 17 septembre prochain, pour célébrer une messe à l'occasion du congrès eucharistique d'Italie.

NAVIRE FAIT DE CANNETTES DE BIERE

Le Can-Tiki, un navire construit à l'aide de 15,000 cannettes de bière, a appareillé ce week-end de Darwin à destination de Singapour. Ce voyage, qui doit durer deux semaines, a pour but de promouvoir le tourisme et le commerce de Darwin, une ville du nord de l'Australie, dévastée par un cyclone le jour de Noël 1975. A bord de cette embarcation, la première du genre à pouvoir affronter la haute mer, se trouvaient l'ancien maire de Darwin, M. Clem Jones, et le président de la commission de reconstruction de la ville, M. Lutz Ffrankenfeld. Plusieurs milliers de spectateurs ont salué le départ de cette mission promotionnelle.



UNE ALLURE EUROPEENNE

Certains modèles de voitures 1978 de General Motors ont une allure plutôt étonnante. On voit ici la Buick Century Limited. N'y a-t-il pas une note européenne dans cette automobile? De toute façon, les Century de 1978 ont un empattement inférieur de huit pouces au modèle de cette année. Les Century 1977 ont aussi une longueur hors tout, supérieure de 18 pouces aux modèles 1978. Les nouvelles Century sont également beaucoup moins larges et plus légères de plusieurs centaines de livres.



FRANCIS AIME LES FLEURS

Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, a des talents cachés. Du moins, rares sont ses concitoyens qui se doutaient de son intérêt pour les fleurs et le gazon avant la publication des résultats du dernier concours de la Société d'horticulture d'Arvida. M. Francis Dufour, qui demeure au 288, rue Gilbert, a reçu le 3e prix dans la section des plus beaux terrains d'Arvida. A ce chapitre, il n'est devancé que par MM. Gérald Riverin (21, Harvey) et Denis Perron (708, Dorval). De plus, le maire Dufour et sa famille obtiennent un premier prix à Arvida pour leur rocaille. Les autres principaux gagnants du concours annuel sont M. Lucien Bilodeau, 706, du Buisson (1er prix pour le terrain, au Plateau Deschênes), Mme Pierrette Michaud, 560, Blough (Sainte-Thérèse), M. Marc McNicoll, 114, Saint-Jean (Saint-Jean-Eudes), M. Léo Morin, 229, Ross (Saint-Jacques), M. Guy Bélanger, 183, Saint-Jean-Baptiste (Saint-Philippe), et M. P.-H. Gaudreault, 287, Gilbert (Saint-Mathias).

ON FUIT NEW YORK

La ville de New York a perdu près d'un demi-million d'habitants depuis 1970. Au dernier recensement effectué au 1er juillet 1976, la population de New York était de 7.9 millions soit 442,000 personnes de moins qu'en 1970. Le quartier périphérique de Brooklyn est le plus touché par cet exode avec 307,800 départs. Selon les spécialistes de l'Office américain de recensement, la détérioration des services publics et la forte criminalité sont les causes principales de la diminution de la population de la première ville des Etats-Unis.



A L'ECRAN

Un film qui a mérité quatre oscars, "Network" (Main basse sur la machine), est projecté présentement à l'écran du Cinéma 1 de Place du Royaume, à Chicoutimi. Il s'agit d'une charge caricaturale des milieux de direction de la télévision. Cette production américaine a été tournée en partie à Toronto. L'histoire se résume ainsi: Alors qu'il vient d'apprendre son congédiement, l'animateur-vedette des émissions d'information d'un réseau de télévision américain, Howard Beale, fait une sortie virulente à l'écran; cette colère a un tel retentissement populaire qu'on lui conserve son emploi et qu'on fait de lui un prophète des ondes; Beale continue à pérorer jusqu'à ce que les circonstances et les cotes d'écoute poussent ses patrons à décider de son assassinat. Même si l'ensemble de cette production revêt un caractère outrancier qui lui fait perdre sa crédibilité, la mise en scène vigoureuse et assurée maintient pourtant un intérêt constant et les divers personnages sont campés avec force par des comédiens de grand talent. C'est une satire féroce qui dénonce les manipulations et l'insensibilité d'affairistes à l'oeuvre dans les milieux de la télévision.

PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES

Il y a 18 millions de femmes de plus que d'hommes en Union soviétique où la population a atteint 258.9 millions d'habitants, selon l'agence TASS.



COMBIEN TU CONSOMMES!

Si tu arroses ta pelouse durant une heure, tu as dépensé 240 gallons d'eau...

PRISON POUR ADULTERE

Une mère de treize enfants et son amant, en l'occurrence son beau-fils, ont été condamnés à dix ans et huit mois de prison pour adultère. La sentence a été rendue par la Cour d'appel des Philippines, qui a triplé la peine imposée par une juridiction inférieure.

UN VRAI CHENIL

La porte d'un appartement HLM de la cité "HBL" de Chéhange-Cité a été enfoncée par la force publique sur une ordonnance. En effet, dans le logement où vivaient cinq personnes (un mineur retraité, sa femme et leurs trois enfants) cohabitaient aussi vingt-cinq chiens. Il a fallu plus d'un an et demi aux voisins de ce ménage, une plainte du maire et l'action de la Direction de l'action sanitaire et sociale pour obtenir l'évacuation des animaux, qui provoquaient une gêne considérable pour les habitants de l'immeuble.



AUCUNE OBLIGATION

L'obligation faite aux automobilistes suisses d'utiliser la ceinture de sécurité était illégale, a indiqué le président du tribunal fédéral de Lausanne. Ce tribunal, qui est la plus haute instance judiciaire de Suisse, avait en effet décidé, samedi, d'annuler l'amende de vingt francs suisses infligée à un automobiliste qui refusait par principe de porter la ceinture. Après cette décision, les milieux compétents indiquent que les automobilistes qui refusent de porter la ceinture ne seront plus passibles d'amendes. Toutefois, les automobilistes seront toujours tenus d'équiper leur véhicule de ceintures de sécurité et ceux qui ne les utiliseront pas risquent de voir leurs prétentions contestées par les compagnies d'assurances en cas d'accident.

CADAVERIQUE HISTOIRE

Deux croque-morts s'employaient à descendre discrètement par un escalier de service, en pleine nuit, le cadavre d'un client décédé dans un hôtel luxueux de Londres. Ils débouchèrent finalement sur le trottoir avec leur lourd cercueil. Consternation, leur corbillard, qui vaut 6,500 livres sterling, avait disparu. "Je n'ai jamais aussi été embarrassé de ma vie, debout sur le trottoir à minuit avec un cercueil sur les bras sans savoir où le mettre", a raconté un des deux hommes, John Derring. Finalement une camionnette de la police a transporté le cercueil à la morgue. Les policiers recherchent le fourgon funéraire, craignant que les voleurs ne l'utilisent pour quelque crime macabre.

CLUB OPTIMISTE D'ALMA

C'est Denis Turgeon qui prendra la relève au poste de président du club Optimiste d'Alma, à compter du 1er octobre. Il sera secondé par MM. Léon-Marie Girard, vice-président d'aide à la jeunesse, Michel Jean, vice-président de voies et moyens, Maurice Bouchard, secrétaire, Omer Paquette, trésorier, Roger-Y. Simard, président ex-officio, Nicol Tremblay, aviseur légal, ainsi que Claude Moreau, Jean-Rock Boulianne, Raymond Lapointe et Pierre Tremblay, directeurs.



VOS DROITS

Le dossier de crédit

Les agences spécialisées dans la constitution de dossiers de crédit sur les consommateurs doivent maintenant donner la possibilité à ces personnes d'examiner leur dossier, de manière à ce qu'elles puissent savoir ce qu'il contient en rapport avec leur solvabilité et leur réputation en affaires.

Les consommateurs ont aussi le droit d'inscrire au dossier les commentaires qu'ils jugent opportuns.

Ils peuvent également obtenir une copie de leur dossier, en déboursant $0.50, plus $0.50 de la page que contient le dossier.

La loi, cependant, exempte l'agent d'information de l'obligation de révéler au consommateur la source de ses renseignements tels qu'ils apparaissent dans le dossier de crédit, sauf si, bien entendu, la source des renseignements obtenus est mentionnée dans le dossier.

Pour plus d'information, écrivez au:

Service de l'information,
Office de protection du consommateur,
800, Place d'Youville,
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques).

Congélateur ROY

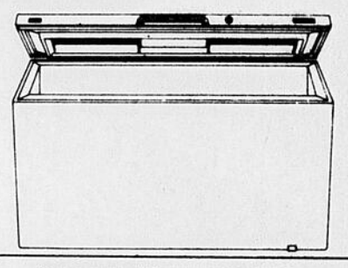
pour combler la reine du foyer.



Les congélateurs... les appareils électro-ménagers de la famille moderne qui aime le fonctionnel, le simple, le pratique et l'économique.

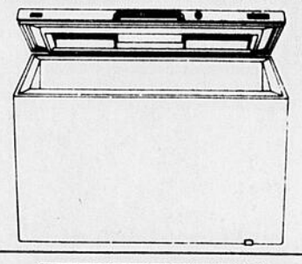
Avec eux pas de problèmes pour conserver pendant des semaines et des semaines des aliments frais. Ce sont de plus les appareils qui permettent d'acheter quand les prix sont bas et de réaliser des économies substantielles.

Nos congélateurs . . . sont offerts dans une vaste gamme de formes et de tailles. Il y a les modèles verticaux élégants et racés, et les modèles horizontaux d'une simplicité fonctionnelle. Il y a les congélateurs géants aux super dimensions qui peuvent recevoir jusqu'à 800 livres d'aliments et les mini-modèles conçus pour ne recevoir que quelques 260 livres . . .



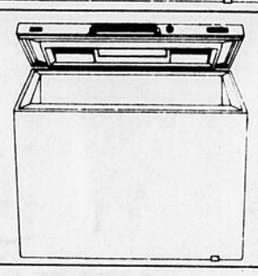
FHC-23

Voici le congélateur de rêve que toute "grosse famille" désirera posséder. Il peut recevoir 795 livres d'aliments congelés dont un demi boeuf . . . et il y aura encore assez d'espace dans le compartiment de congélation rapide pour que l'on puisse y placer une truite aussi grosse que celle des histoires de pêche.



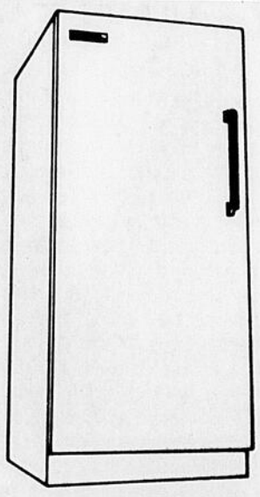
FHD-18

Un autre grand modèle de 17.8 pieds cubes qui peut recevoir jusqu'à 600 livres d'aliments congelés . . . une grande réserve pour bien des familles.



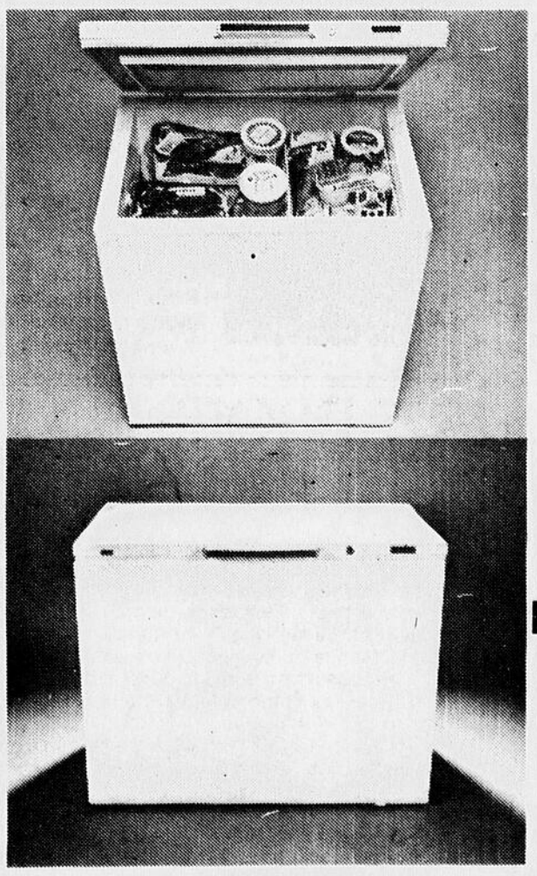
FHD-15

Un modèle de dimensions moyennes pour familles moyennes — 44 pouces de large seulement . . . mais un coffre qui peut recevoir plus de 500 livres d'aliments congelés.



FHS-16

Ce modèle vertical avec ses trois étagères réfrigérées et cinq étagères incorporées dans les portes peut recevoir 550 livres d'aliments. C'est le choix idéal qui comblera toute famille moyenne. Et il ne dévore pas de place comme un congélateur horizontal.



FHS-7

Voici notre mini-congélateur qui ne peut recevoir que quelques 260 livres de denrées congelées et qui ne prend que peu de place.

FHS-12

Encore un modèle de dimensions moyennes pour famille moyenne mais celui-ci ne peut recevoir que 400 livres d'aliments. C'est l'appareil idéal pour les petites maisons ou les grands appartements.



FVD-12

congélateur satellite

Voici le frère jumeau du "garde marché", le nouveau congélateur vertical "Satellite" un qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau (deux glaçons) à s'y méprendre. Ce congélateur vertical, à quatre tablettes peut recevoir 435 livres d'aliments congelés.

ROY

gf gagnon FRERES

MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE

3 JOURS SEULEMENT JEU. - VEN. - SAM. 8-9-10 SEPTEMBRE

LES AUBAINES LES PLUS EXTRAORDINAI

A, B, C
24.94
l'ens. de 2 ou 3 pièces

G
19.94
l'ens. 2 pièces

F
12.94 ch.

Grâce à son pouvoir d
Zellers vient d'
collection unique
Boutique d'un
de revente de $
QUE NOUS CONS
DES PRIX QUI NE
QU'UNE FOIS DAN

Vous pensez déjà que cela augur
dez de voir, de palper, d'examin
vêtements illustrés ici : VELOURS
tueux, riches GABARDINES, DE
mais souples. Il y a les toutes dern
exécution infiniment soignée jusqu
détails, bref, un prêt-à-porter d'un
nos jours. Ce sont des articles q
d'habitude dans les boutiques excl
l'on trouve au-dessus de ses moyens.

Zellers vous les offre à des prix non
les prix courants, mais vraisemblab
sibles au regard de leur qualité.
Venez vous en rendre compte de visu
prendrez !

P.S. Au cas où vos amis n'au
cette annonce, n'en parlez pa
ment. Venez d'abord VOUS SE

E
29.97 ch.

D
29.97 l'ens.

H.
6.94 ch.

A.
B.
C.
D.
E.
F.
G.
H.

Zellers

D'abord, au rayon des ensembles pour dames . . .

A, B, C — Il y a ici ces ensembles superbes de coupe masculine en fin drap de GABARDINE rayonne ou en VELOURS CÔTELÉ de coton souple, admirés dans les revues haute-mode et les boutiques chic. Eh bien, ils sont à vous, en deux ou trois pièces ! Les vestes blazers affichent une coupe méticuleusement soignée et sont doublées. Les pantalons, la célèbre Jackie O. les aurait regardés une deuxième fois ! Le tout en teintes automnales riches, pour celles qui habillent 5 à 13, et qui irait chercher dans les $50 . . . sensationnellement vôtre à ..... **24.94** ch.

D. Nos ENSEMBLES PANTALONS de 2 pièces en côtelé de coton, doucement chauds et d'un chic sûr, avec haut de coupe kimono et pantalon assorti, doublés de tartan, tous en riches tonalités, gr. 5-13. Des valeurs jusqu'à $50... mais pour vous..... **29.97**

E. Vous aurez le goût de parader dans ces combinés en velours côtelé de coton ou en denim de coton bleu, ou encore en gabardine rayonne, tous en coloris d'automne. Ils ont fière allure et font comme un gant. Grandeurs 5 à 13 valant jusqu'à $50, maintenant **29.97**

Et maintenant, au rayon des vêtemen

F. Un fabuleux COMBINÉ-TUNIQUE en velours de coton côtelé, détaillé ici et là de notes haute-couture et d'un coup de ciseau flatteur strictement boutique avec boutons, ceinture nouée, poches à l'avant et autres, en grandeurs 5-13. Une valeur sûre à **12.94**

NAIRES DE L'HISTOIRE DE ZELLERS!

à son immense
voir d'achat,
ent d'acheter une
nique de vêtements
e d'une valeur
e de $6,000,000
CONSENTONS À
UI NE SE VOIENT
S DANS LA VIE!

ela augure bien, mais atten-
d'examiner et d'essayer les
ELOURS CÔTELÉS somp-
NES, DENIMS résistants
utes dernières coupes, une
née jusque dans les menus
rter d'une qualité rare de
rticles que l'on convoite
ques exclusives mais que
s moyens.

prix non seulement sous
aisemblablement impos-
ité.

le de visu et vous com-

amis n'auraient pas vu
parlez pas pour le mo-
VOUS SERVIR !

J.

J,K,L,M
19.94 l'ens. 2 pièces

L.

K.

M.

H, I
6.94 ch.

I.

N.

O

N, O
10.97 et 12.97 ch.

des vêtements sport pour dames . . .

— Vous paieriez combien un PANTALON vraiment bien taillé en velours côtelé? $16.99 peut-être! Nous vous offrons qualité, coupe et couleur, en grandeurs 7-13, à 12.94

G. Voici un ENSEMBLE "KNICKER" qui trancherait sur la piste de ski de fond! La veste s'ornemente de parures en cuir véritable, de surpiqûres et de poches à glissière. Le knicker est à l'avenant. Un grand style pour celles qui habillent 5-13 . . . seulement ... 19.94

H. I. — Un velours côtelé de coton souple et caressant dans un chemisier-veste porté sur ou sous la ceinture, d'allure super avec ses ornementations imitant le matelassé. En chaudes tonalités d'automne, gr. 5-13. Tout juste ..... 6.94 ch.

Pour hommes libres, au rayon des vêtements pour hommes

J, K, L, M. — Quatre ensembles tout à fait cela . . . pour les randonnées d'automne! Et coupés dans le tissu qui fait rage, le chaud velours côtelé de coton. Chaque veste-chemise a son style particulier de surpiqûres, fronces, empiècements et poches; et chacune s'assortit d'un pantalon qui tombe bien, tous en chauds coloris d'automne, gr. 34-46. Nous croyons que vous en choisirez plus d'un... et pourquoi pas, à ce prix? 19.94

N, O — C'est le pays du jean et sa cote monte de plus en plus! Voyez ces denims indigo de coton pur de 14 oz, chargés de détails couturier : surpiqûres contrastantes, rivetages de renforcement, quantité de poches. Gr. 26 à 38. Des valeurs aussi excitantes que le plein air à ..... 10.97 et 12.97 ch.

Poulet: signature de l'entente

QUEBEC — Les ministres de l'Agriculture du Québec et des Affaires intergouvernementales, Jean Garon et Claude Morin, ont signé hier l'entente par laquelle le Québec accepte d'adhérer au plan national de mise en marche du pouliot.

Cette entente a également été contresignée par le président de la Régie des marchés du Québec, M. Benoît Lavigne, le président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, M. Laurent Mercier, et le président du Conseil canadien de la commercialisation des produits agricoles, M. Paul Babey.

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, s'est réjoui de cette signature qui vient officialiser l'accord de principe qu'il avait déjà donné en décembre 1976 à son homologue fédéral, M. Eugene Whelan. M. Garon a rappelé les nombreuses pressions qu'il a exercées au cours des derniers mois sur le gouvernement d'Ottawa, afin qu'il établisse un tel plan national indispensable pour assurer la protection des aviculteurs québécois contre les importations massives de poulets en provenance des Etats-Unis.

Un projet d'entente a finalement été soumis aux provinces en juin dernier et c'est ce texte, modifié après négociations avec le Québec, que le Conseil des ministres vient d'approuver. Si les autres provinces canadiennes ratifient l'entente à leur tour, cela permettra au gouvernement d'Ottawa d'assumer enfin ses responsabilités quant au contrôle des importations de poulets américains.

Au Québec, a rappelé M. Garon, l'ensemble du secteur avicole réclame depuis plusieurs années la mise sur pied d'un plan national de mise en marché du poulet. Ces demandes se sont intensifiées au cours des deux dernières années, en raison d'une montée en flèche des importations de volailles américaines qui sont passées de 16,500,000 livres en 1974 à 69,588,000 livres en 1976.

Cette situation anarchique a entraîné [illegible] des pertes pour les aviculteurs québécois qui ont dû accepter une baisse de leur production en plus de voir leur marge de profit réduite considérablement, pour leur part, les usines de transformation ont dû fonctionner en deçà de leur capacité normale et supportaient des inventaires très importants. C'est en fait, tout un secteur de production, un de ceux que le Québec détient une position très avantageuse au plan national, qui était menacé de disparition.

Une meilleure planification

La coordination des activités des offices provinciaux de mise en marché dans le cadre d'un plan national, va permettre une meilleure planification de la production entre les différentes parties du Canada.

L'organisme chargé d'appliquer l'entente entre les provinces, l'Office de commercialisation du poulet, devra fixer un quota national de production afin d'équilibrer cette dernière avec la consommation domestique, tout en tenant compte d'un niveau raisonnable d'importation. Par la suite, le quota national est divisé entre chaque province.

Le quota du Québec, tout comme le quota des importations, est basé sur la moyenne de production des cinq dernières années, ce qui explique l'urgence de contrôler les importations américaines au plus tôt, s'il doit y avoir augmentation ou diminution du quota fédéral, des règles précises établissent la procédure à suivre. Par ailleurs, une province pourra se faire allouer des quotas spéciaux de production afin de satisfaire les marchés d'exportation qu'elle aurait pu développer.

Anglophones confiants

De Toronto à Montréal

MONTREAL (PC) — Les journaux, depuis quelques mois, sont pleins de récits portant sur l'exode des Anglo-Québecois vers les autres provinces ou sur les difficultés qu'ont les compagnies à recruter du personnel hautement qualifié, du fait du refus des spécialistes des autres provinces de s'établir au Québec.

Cette façon de penser n'est pas partagée par tous les Canadiens anglophones. C'est du moins le cas de Gordon Whatman et de son épouse Beryl Watson, tous deux des personnes qualifiées dans leurs domaines respectifs, et qui ont décidé de quitter Toronto pour s'établir à Montréal, ville qui, selon eux, possède des charmes annulant amplement son aspect négatif pour ceux qui y sont étrangers.

Les époux affirment qu'ils ne dénigrent pas Toronto où ils vécurent heureux et qu'ils ne quittent pas cette ville sans avoir à consentir certains sacrifices.

Gordan Whatman est le principal administrateur d'Ital Canada, une succursale à part entière d'une société américaine spécialisée dans la location d'ordinateurs. Originaire d'Ontario, il a vécu sept ans à Montréal avant de déménager à Toronto il y a huit ans. Il est revenu à Montréal le mois dernier et désire y demeurer.

Décision personnelle

"Le siège social de la compagnie demeure à Toronto", dit-il. Aucune raison économique ne justifie un déplacement de la compagnie vers Montréal et nous n'avons aucun plan de transfert de ce siège social.

Comme de nombreux hommes d'affaires, M. Whatman a dû depuis plusieurs années voyager continuellement entre Montréal et Toronto pour y poursuivre ses activités.

Quant à Beryl Watson, son déplacement requiert d'elle des changements encore plus draconiens. Spécialiste en design, elle possédait sa propre maison d'affaires à Toronto et elle doit maintenant reprendre tout à zéro. Elle ne regrette rien malgré tout.

"Je suis née au Québec et y ai vécu jusqu'à l'âge de 15 ans. Depuis lors, j'ai quitté la province à plusieurs reprises mais j'y suis toujours revenue. J'ai vécu dans quatre provinces et dans un Etat et c'est au Québec que je veux être."

Décision mûrement réfléchie

La famille Whatman-Watson n'a pas aménagé à la légère à Montréal. Elle avait achété une maison dans la métropole il y a trois ans et l'avait louée. Le bail terminé, cet été, la famille a décidé d'y aménager.

La décision de la famille a provoqué des remarques plutôt déplaisantes dans les cercles torontois qu'elle fréquentait.

Les gens se sentaient comme menacés. Nous avions tout et nous nous proposions de retourner au Québec", de dire Gordon.

Dans les parties, les gens venaient me voir et devenaient insultants, prononçant des mots qu'ils n'auraient jamais osé utiliser", de dire Beryl. "Une femme de mes connaissances a même demandé à ma fille si elle réalisait ce que ses parents s'apprêtaient à faire.

Si nous avions annoncé notre départ pour le Mexique, on nous aurait probablement félicités. Il y eut toujours des relations de jalousie entre Montréal et Toronto mais, aujourd'hui, l'aspect amusant de ces relations semble disparu.

"Il est malheureux que les Canadiens puissent penser qu'en déménageant d'une région à l'autre du pays, une personne cesse de se battre pour ce en quoi elle croit."

Les enfants

Beryl et Gordon ont trois filles et sont conscients de ce qu'elles ont dû quitter leurs écoles et leurs amis. L'aînée, âgée de 17 ans, à sa demande, fréquente actuellement une école anglaise où est dispensé un enseignement en langue française.

Beryl et Gordon ont peu de temps à consacrer aux discussions sur le séparatisme et la politique scolaire du gouvernement. Ils ne se sentent toutefois pas menacés.

"Je n'ai pas déménagé au Québec pour des raisons politiques. En ma qualité d'anglophone, toutefois, je n'ai rien à perdre. Je suis de culture anglophone et j'ai la chance de côtoyer une autre culture, francophone celle-là. Je n'aurais pas cette chance en Ontario."

Beryl abonde dans le même sens: "Les Québécois anglophones sont les mieux nantis. Ils peuvent envoyer leurs enfants à l'école française s'ils le désirent, alors que les francophones ont perdu le droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises. C'est donc le Québécois de langue française qui a perdu un droit fondamental."

Langue de travail

Les deux langues sont utilisées dans les bureaux d'Ital Canada à Montréal et Gordon sera bientôt parfaitement bilingue.

Beryl a vécu à Saint-Jean d'Iberville et elle réapprend la langue française qu'elle a quelque peu perdue en vivant à l'extérieur du Québec.

Elle est consciente de ce qu'elle aura à parler français à mesure que ses affaires prendront de l'expansion mais affirme qu'à l'heure actuelle, elle n'a pas constaté un refus chez les francophones de s'adresser à elle en anglais.

"En fait, il serait préférable que les francophones insistent pour parler français. C'est difficile pour moi de bien parler français si on ne me donne pas la chance d'utiliser cette langue", de dire Beryl.

Ayant vécu dans une petite ville du Québec, Beryl est sympathique au désir exprimé par les Canadiens français de maintenir leur langue et leur culture.

"Les Anglais étaient une petite minorité à Saint-Jean et, malgré tout, nous avions nos écoles. J'avais des amis français et je suis devenue bilingue. Mon frère, lui, n'a pas appris le français. Dans la manufacture locale, toute la direction était de langue anglaise. C'était là un fait."

Malgré tout, "quand mon père a quitté l'armée, il n'a pu trouver un emploi parce qu'il ne parlait pas français. J'ai donc été témoin de discrimination des deux côtés".

Fierté

Quant à Gordon, il croit qu'en rétablissant la suprématie du français au Québec, les Canadiens français retrouvent leur fierté. Il invite d'ailleurs les Canadiens des deux cultures à faire preuve de plus de compréhension.

"Presque toute l'histoire canadienne est enseignée de deux façons différentes, selon que les écoles du pays sont fancophones ou anglophones. La connaissance du Québec, dans les autres provinces, relève parfois de visions lunatiques."

Critiques

Les deux époux critiquent d'ailleurs les media qu'ils jugent irresponsables au chapitre des relations entre francophones et anglophones.

Selon eux, certaines réalités du Québec ne sont pas appréciées à leur juste mesure. C'est la raison pour laquelle ils désirent y vivre.

"Les priorités des Québécois, francophones comme anglophones, ne sont pas tant axées sur les affaires, comme c'est le cas à Toronto. Au Québec, la personne compte plus que les affaires.

"Le Québec est aussi plus homogène au niveau de l'âge. Les activités sociales ne sont pas autant partagées selon les groupes d'âge comme c'est le cas dans les autres provinces."

"A Toronto, l'atmosphère de concurrence soumet celui qui s'y livre à une pression terrible".

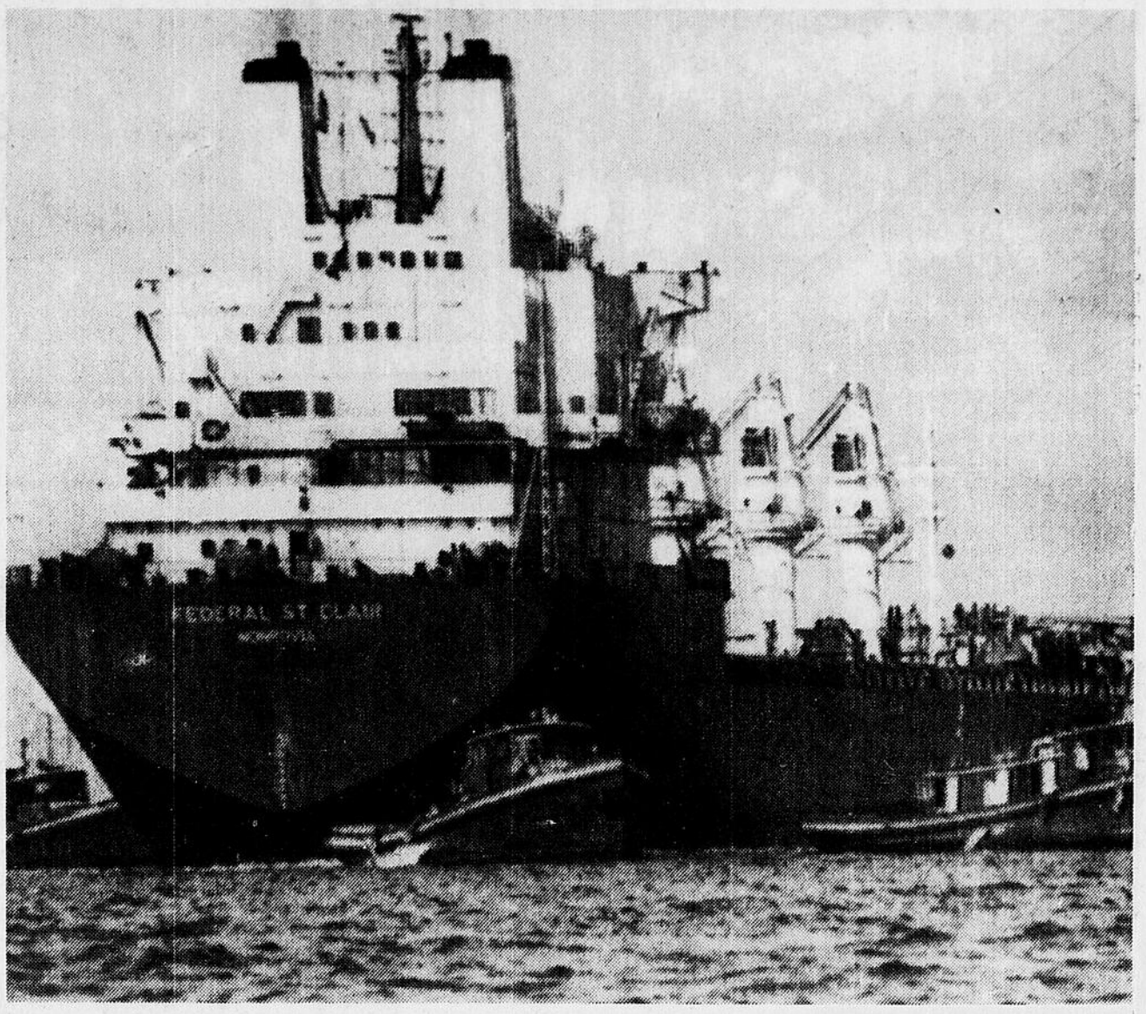
Le déménagement de Beryl et de Gordon de Toronto à Montréal a toutefois pour origine des raisons encore plus profondes. Ils sont revenus à Montréal parce qu'ils perçoivent le Canada et son histoire d'une façon toute personnelle qu'ils admettent pouvoir difficilement expliquer.

Les deux sont en effet férus d'histoire. Un des passe-temps favoris de Beryl consiste d'ailleurs à participer à la restauration de vieux édifices.

Le Québec

"Le Québec représente tout ce qu'est le Canada. Les gens, ici, savent qui ils sont.

"Les Québécois sont à l'origine même de ce pays. Les pionniers, Français et Anglais, ont créé le Québec."



ECHOUAGE — Le cargo "Fédéral St-Clair" s'est échoué dimanche sur un banc de sable de la rivière Détroit et a bloqué pendant deux jours la voie d'eau habituellement empruntée par les autres cargos. L'équipage a du décharger en entier la cargaison de grain avant de pouvoir reprendre sa route. (Téléphoto PC)

Panasonic



CT-900-C

Télécouleur de 20'' diag.

Lampe-écran, Quintrix en ligne, châssis "M.S.I.C. M-K", 100% transistorisé.



PC-2671

"LE CARTIER"

26'', style console méditerranéen, fini noyer, châssis 100% transistorisé, tube-image, Ultra Pana-Matrix.

Sois le bienvenu dans l'ère Panasonic

gagnon FRERES

MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE



Le document gouvernemental au mini-sommet du textile vise les importations étrangères

DRUMMONDVILLE (PC) — La situation de l'industrie textile au Québec est critique, selon un bilan remis mardi aux participants du "mini-sommet économique" organisé par le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry.

Ce "mini-sommet" réunissait tous les intéressés par l'industrie du textile, soit des dirigeants d'entreprises, des porte-parole syndicaux et quatre ministres du gouvernement du Québec.

Le document de base remis aux 50 participants de la réunion de Drummondville souligne que le nombre d'emplois dans le secteur du textile au Québec a diminué de 10,000 depuis quatre ans et de 4,000 depuis l'an dernier.

Des 40,000 travailleurs qui oeuvraient dans ce secteur de l'économie, en 1973, il n'en reste plus que 30,000, note le document.

La situation est plus tragique dans les régions où l'économie s'appuie sur l'industrie textile: la Mauricie, particulièrement la région immédiate de Trois-Rivières, les Cantons de l'Est et Montréal.

Ainsi, à Drummondville, on estime à plus de $5 pour cent la proportion de la population directement impliquée par l'industrie textile et ses problèmes.

Quant aux expéditions québécoises, elles n'ont pas augmenté de volume de 1976 à 1977, ce qui, compte tenu de l'inflation, pourrait bien signifier une perte réelle de 5 pour cent, selon le document gouvernemental.

Importations

Le principal problème de l'industrie textile québécoise vient des importations étrangères, signale le document.

En effet, 45 pour cent de la production textile est destinée aux industries du vêtement menacées par la hausse rapide des vêtements étrangers vendus ici.

De plus, au début de la décennie, la presque totalité du textile primaire importé provenait des pays en voie de développement.

Cette situation a évolué récemment, de sorte que seule la moitié des textiles primaires importés proviennent maintenant des pays du tiers-monde.

L'autre moitié vient des pays de l'Europe occidentale, et surtout des Etats-Unis en ce qui regarde les fibres synthétiques.

La surveillance des importations ne doit pas se limiter aux pays en voie de développement, mais s'étendre aux Etats-Unis et aux pays de la Communauté économique européenne, selon l'étude.

Problèmes

Plusieurs autres problèmes rencontrés par l'industrie textile ont trait à la structure même de cette industrie.

Le document gouvernemental, préparé par deux professeurs de l'Institut national de recherche scientifique — NRS — et par un économiste de l'Office de planification et de développement du Québec — OPDQ — identifie ces problèmes de la façon suivante.

D'une part l'étroitesse du marché canadien ne permet pas la réalisation d'économies basées sur une grande production.

Notons que 60 pour cent de la production québécoise est vendue sur le marché canadien.

Un deuxième problème vient de ce que les consommateurs québécois et canadiens exigent une variété considérable de produits textiles.

L'échelle de production est réduite en conséquence et le coût de revient de chaque produit augmente.

Troisièmement, les salaires payés aux ouvriers québécois du textile sont plus élevés que les salaires payés aux ouvriers du même type aux Etats-Unis et dans les pays de l'Europe de l'ouest.

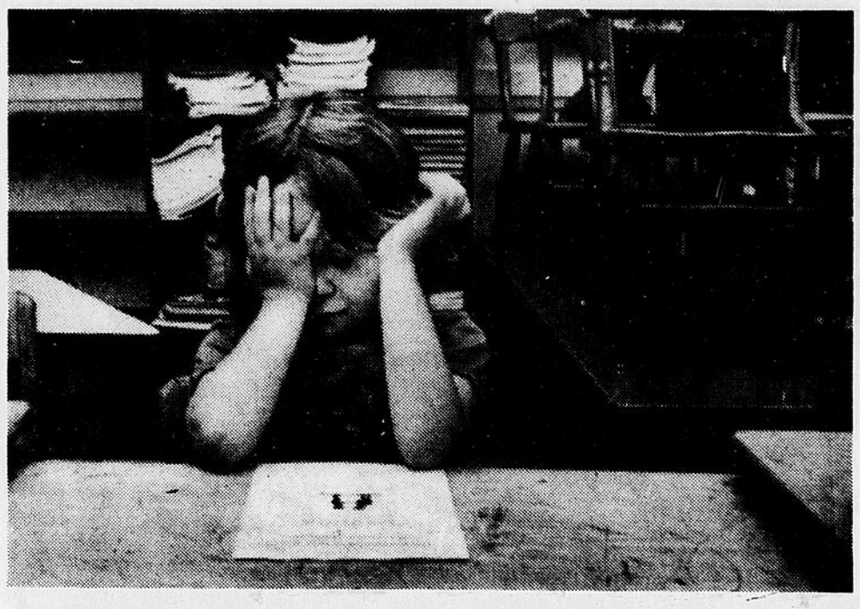
Si on met le chiffre 100 comme base pour le salaire des ouvriers canadiens du textile l'indice tombe à 89 pour l'ouvrier américain 78 pour le français et 64 pour le britannique.

Seuls les ouvriers belges (168), allemands (149) et italiens (104) sont proportionnellement mieux rémunérés que les Canadiens dans le secteur du textile.

Le même indice pour la Corée du Sud est de 9, et pour le Brésil de 12, selon un tableau du document de travail.

Enfin, on signale que l'industrie québécoise du textile fait face à une grande pauvreté dans le domaine de la recherche technologique.

Il y a peu d'innovations techniques au Québec et la dépendance face aux Etats-Unis est trop forte note le document.



TRISTE — Faire sa première expérience scolaire à six ans traumatise Helen Goris qui est inscrite à l'école anglophone Edward VII, de Montréal. Elle a débuté ses cours hier à son grand dam.

(Téléphoto de la PC)

La classe moyenne veut un standing trop élevé

MONTREAL - — En vivant nettement au-dessus de ses moyens, la classe moyenne est celle qui nage le plus dans les ennuis financiers.

Telle est du moins la constatation du groupe d'action de politique sociale de la Banque Royale.

Selon l'étude menée par la première banque du pays, le principal problème des gens gagnant entre dix mille et 25 mille dollars est un problème budgétaire. C'est la raison pour laquelle la Banque Royale a mis sur pied cet été, un programme de gestion budgétaire destiné à aider les Canadiens à revenus moyens à faire un usage rationnel de leur argent.

Chaque atelier comprend quatre ou cinq sessions de 12 à 15 heures au total. Les participants sont invités à dire ce que l'argent représente pour eux et ce qu'ils espèrent tirer de la vie. Selon un membre du groupe, le grand problème c'est de désirer le même standing que le voisin alors que ce mode de vie est souvent au-dessus de ses moyens sans être réellement ce qui lui convient.

Commencé cet été sur une base expérimentale avec 36 conseillers formés à cet effet qui animaient des ateliers au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, ce programme sera poursuivi dans tout le Canada.



Une robe passe-partout...

Encolure en "V". Maille acrylique.
Noir ou rouge. Tailles 12 à 16 . **$55.00**
Très belle collection de
chemisiers **$14.00**
$25.00

D'Allaird's
pour la femme d'aujourd'hui

PLACE DU ROYAUME

SUIVEZ LA FOULE



DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT

Pour un complet d'automne. Est-ce trop demander que $119.96?



C'est bien possible.

Car ces complets font partie de notre nouvelle collection d'automne.

Alors pourquoi ce prix de lancement de $119.96?

Tout d'abord, ils sont confectionnés dans nos propres ateliers: nos frais sont moindres.

Tissus pure laine et laine et polyester. Coutures nettes et bien visibles. Vestons doublés sur toute la longueur. Gilets à quatre boutons. Poches à rabat.

Teintes et motifs ont été créés par nos propres artistes.

Ensuite, comme nous faisons partie du plus gros groupe de fabricants de vêtements pour hommes du Canada nous produisons une grande quantité de complets. Seconde source d'économie. Nous avons baissé leur prix de $185 à $119.96 pour les 10 jours à venir. Parce que nous savons que le dollar semble se "rétrécir" ces jours-ci. Si bien que vous y regardez à deux fois avant d'acheter un complet. Mais quand vous aurez vu ce que nous vous offrons pour ce prix, vous serez convaincus.

TIP TOP

10 jours seulement $119.96
Economisez $65

C'EST SI PRATIQUE D'UTILISER VOTRE COMPTE TIP TOP

Place du Saguenay
CHICOUTIMI

Place du Royaume
CHICOUTIMI

DYLEX

gain

quotidien avec

SUPER gain

SOUPE
"AYLMER"
AUX TOMATES-BTE. 10 ONCES
17¢

SUPER gain

MELANGE
à GATEAUX
"MONARCH"-BOITE 19 ONCES
51¢

SUPER gain

FARINE
"PURITY"
TOUT-USAGE, SAC 7 LIVRES
PLUS 1 LIVRE GRATUIT
$1.09

SUPER gain

PAPIER
DE TOILETTE
"MARLBORO"-PQT. 8 ROUL.
$1.25

Biscuits "Weston" WAGON WHELS-BOITE 12 ONCES	1.05
Margarine Dure "CREMEX"-FORMAT 1 LIVRE	.57
Cristaux "Tang" SAVEUR ORANGE-PQT. 2 x 7 OZ	.99
Mini-Pouding "LAURA-SECORD"-PQT. 4 x 5 OZ	.98
Sirop Doré "Gauvin" CARTON 52 ONCES	1.26
Lait en Poudre "Crino" BOITE 3 LIVRES	2.40
Moutarde "Schwartz" PREPAREE-JARRE 16 ONCES	.46
Bettes Marinées "CANADIANA"-JARRE 24 ONCES	.68
Pâtes Alimentaires "GATTUSO"-CELLO 2 LIVRES	.73
Sauce B.B.Q. "Gaza" BOITE 14 ONCES	.42
Mélange à Gâteaux "ROBIN-HOOD"-BTE. 18 ONCES	.71

Sauce Soya "Montréal" CHOP SUEY-BOUTEILLE 5 ONCES	.44
Jus de Raisins "Welch" SURGELE-BOITE 16 ONCES	1.02
Bâtonnet d'Aiglefin SURGELE-"BLUE-WATER"-10 OZ	1.33
Papier de Toilette "DELSEY"-PQT. 4 ROULEAUX	1.15
Détergent en Poudre "TIDE"-BOITE 5 LIVRES	2.50
Eau de Javel "Javex" CONTENANT 128 ONCES	1.03
Nettoyeur à Vitres "BON AMI"-FORMAT 20 ONCES	1.13
Cirage en Pâte "Nugget" BOITE 1 ONCES	.43
Nourriture pour Chiens "GAINES BURGERS"-SAC 2 KILOS	2.68
Nourriture pour Chiens BOEUF-"TOP CHOICE"-SAC 2 KILOS	2.62
Eau Minérale VICHY CELESTIN-BOUT. 32 OZ	.71

viandes

Jambon Pic-Nic "PROVIGO"-LA LIVRE	.89
Bacon Tranché "PROVIGO"-PAQUET 16 ONCES	1.49
Saucisse "Provigo" PORC et BOEUF-LA LIVRE	.69
Pâté à la Viande "PROVIGO"-CONT. 14 ONCES	1.09
Saucisse Fumée "HYGRADE"-PAQUET 16 ONCES	.83
Smoked-Meat "HYGRADE"-4 PAQUETS 2 ONCES	1.23
Choix de Charcuterie "HYGRADE"-PAQUET 6 ONCES	.73
Simili-Poulet TRANCHE-"HYGRADE"-6 ONCES	.43
Cretons Frais "ROCHETTE"-BOITE 7 ONCES	.69



POULET CONGELE
CANADA-CATEGORIE "A"
PESANT 4 à 5 LIVRES
LA LIVRE **65¢**

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 5 AU 10 SEPTEMBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITEES.

provigain

on ne s'appelle pas



les produits provigo

SUPER gain

CRISTAUX
"PROVIGO"
SAV. ORANGE ou RAISIN-3¼ OZ
18¢

SUPER gain

JUS Tomates
"PROVIGO"
BOITE 19 ONCES
27¢

SUPER gain

KETCHUP
"PROVIGO"
BOUTEILLE 25 ONCES
76¢

SUPER gain

MOUTARDE
"PROVIGO"
JARRE 24 ONCES
45¢

Liqueurs "Provigo" ZIP-TOP, CANNETTE 10 ONCES	.17
Biscuits à la Gelée PROVIGO-CELLO 1 LIVRE	.76
Pêches Demie "Provigo" BOITE 28 ONCES	.69
Pêches Tranchées "PROVIGO"-BOITE 28 ONCES	.69
Pâte de Tomates "PROVIGO"-BOITE 6 ONCES	.27
Mayonnaise "Provigo" JARRE 32 ONCES	1.10
Pois Verts "Provigo" ASSORTIS-BOITE 19 ONCES	.37
Céréales Corn-Flakes "PROVIGO"-BOITE 16 ONCES	.67
Sacs à Sandwich "PROVIGO"-ROULEAU 50	.47
Eau de Javel "Provigo" CONTENANT 128 ONCES	.89
Nourriture pour Chiens BURGER-"PROVIGO"-BTE. 36 OZ	1.16
Nourriture pour Chiens "PROVIGO"-BOITE 15 ONCES	.24

IMPORTANT

LA PROMOTION
TRÉSORS EN RUBANS DE CAISSE
EST TERMINEE DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE 1977.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 29 OCTOBRE POUR ECHANGER VOS TRESORS EN RUBANS DE CAISSES PROVIGAIN. EVITEZ L'AFFLUENCE EN ECHANGEANT VOS RUBANS DE CAISSES IMMEDIATEMENT.

RAISINS BLEUS



"ONTARIO"
PANIER
4 PINTES
$1.79

CELERI FRAIS CULTURE DU QUEBEC GROSSEUR 24-LE PIED	.29
NAVETS FRAIS CULTURE DU QUEBEC LA LIVRE	.10
POIRES BARTLETT DE CALIFORNIE GROSSEUR 150-LA LIVRE	.35
CHOUX BRUXELLE CULTURE DU QUEBEC CELLO 8 ONCES	.59

provigain pour rien

QUEBEC EN BREF

Tarifs d'électricité

MONTREAL (PC) — Malgré les hausses importantes des tarifs d'électricité que devront subir les Québécois à compter du 1er janvier prochain, ces derniers seront des privilégiés sur le continent nord-américain.

La hausse de 20 pour cent des tarifs a été accordée à l'Hydro-Québec pour réduire son programme d'emprunt et pour freiner la croissance de la consommation d'énergie.

Cette situation, selon le ministre délégué à l'Energie, M. Guy Joron, permettra à la province de favoriser massivement et sélectivement son développement industriel.

A titre d'exemple, pour une consommation mensuelle moyenne de 1,000 kilowatts, le consommateur de Montréal devra acquitter une facture de $22.86 alors que celui de Charlottetown devra débourser $56.29 et celui de New York recevra une facture de $95.94.

Joyal et le RCM

MONTREAL — Interrogé dans le cadre d'une émission de Radio-Canada, le député fédéral de Maisonneuve, Serge Joyal, n'a ni confirmé ni infirmé la rumeur voulant qu'il se présente à la mairie de Montréal l'automne prochain.

De plus, Joyal a déclaré ne pas avoir été approché par le Rassemblement des citoyens de Montréal ou le Parti civique du maire Drapeau.

D'autre part, le député de Maisonneuve a indiqué qu'il voulait suivre le débat linguistique et constitutionnel à Ottawa avant de prendre une décision concernant la poursuite de sa carrière politique sur la scène municipale.

UN et PLQ

QUEBEC — L'Union nationale et le Parti libéral du Québec n'ont pas encore réagi aux propos tenus en fin de semaine, par le député créditiste fédéral René Matte, qui a dénoncé ces deux partis, pour leur attitude qu'il a qualifiée de négative, face à la loi 101, du gouvernement Lévesque.

Selon le député de Champlain aux Communes, ces deux partis font le jeu de la minorité anglophone qui ne veut pas admettre que la majorité francophone a le droit d'être chez elle au Québec, tout comme les anglophones ont le droit d'être chez eux dans les autres provinces du Canada.

Matte a affirmé que la souveraineté association du Parti québécois est la solution de l'avenir, puisqu'elle permettra aux provinces d'être souveraines au plan politique, tout en conservant des liens étroits sur le plan économique.

Dystrophie musculaire

MONTREAL — Au cours du week-end de la Fête du travail, les Québécois ont souscrit la somme de $895,909 pour financer la lutte contre la dystrophie musculaire.

C'est ce que rapportait hier la division québécoise de l'association canadienne contre cette maladie incurable qui atteint surtout les enfants de tous les niveaux sociaux.

L'association souligne aussi que les Québécois ont répondu avec empressement à l'appel télévisé dimanche et lundi lors du douzième téléthon Jerry Lewis. La somme souscrite est supérieure à celle de $550,000 enregistrée l'année dernière et constitue un véritable record.

D'une durée de 21 heures et demie, le téléthon Jerry Lewis a été transmis au Canada et aux Etats-Unis par plus de 200 stations de télévision. Il a récolté une somme record de $26,841,490.

Hôpital de Rosemont

MONTREAL — La décision du ministère de l'Education de conserver la vocation de l'hôpital Rosemont met un terme à trois ans d'insécurité et constitue une victoire pour les citoyens du quartier.

C'est ce que soulignait hier au "Devoir" la directrice de l'institution, Juliette Pilon-Baily, qui rappelle que le comité des citoyens pour la survie de l'hôpital a réussi à faire la preuve que l'institution de 43 lits est essentielle à la communauté.

Mme Pilon-Bailly rappelle que la lutte a débuté en décembre 1974 alors que le ministère des Affaires sociales décidait de fermer l'hôpital pour le remplacer par un CLSC.

Au mois d'août dernier, le ministre des Affaires sociales Denis Lazure reconnaissait officiellement le rôle indispensable de l'hôpital Rosemont pour les soins de courte durée.

Selon la directrice, c'est la patiente contestation des citoyens qui parvint à vaincre la décision des autorités et à maintenir la vocation traditionnelle de l'institution.

Pollution industrielle au Québec

MONTREAL — Un manque flagrant de personnel et la vétusté de certaines usines québécoises expliqueraient, en grande partie, le peu de succès de la lutte contre la pollution industrielle au Québec.

C'est ce qu'affirme l'ingénieur Jean Roy, responsable de la lutte contre la pollution industrielle des services de protection de l'environnement, dans une entrevue accordée au quotidien Le Devoir.

Ce problème de manque de personnel ne date pas d'hier: déjà, dans son rapport pour l'année 1975-1976, le Service de protection de l'environnement signalait qu'on n'avait répondu qu'"à la moitié des plaintes concernant la pollution industrielle, et qu'il avait été impossible de vérifier l'application des règlements".

D'autre part, certaines industries vétustes, principalement dans le secteur des pâtes et papiers, ne sont pas en mesure de répondre aux critères de qualité de l'environnement. Comme le soulignait Roy, "vétusté égale pollution" trop souvent.

Le CRTC et la presse

QUEBEC — Le Conseil de presse du Québec a fait savoir à Claude Picolo, de Radio Char, Montréal, que la plainte qu'il lui a adressée contre la Commission de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes, ne révélait pas de sa compétence.

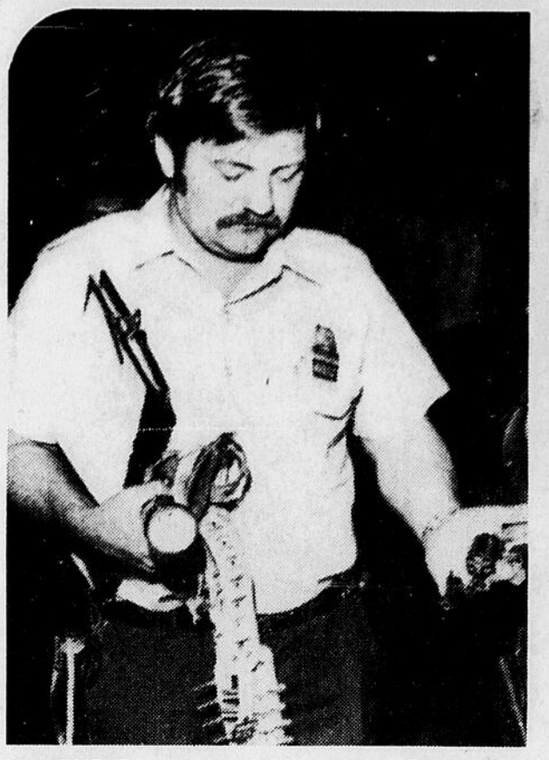
M. Picolo mettait en doute l'intégrité et l'impartialité de la décision par laquelle le CRTC a refusé un permis de radiodiffusion à Radio Char au profit de CKAC.

Marine marchande

SOREL — Une douzaine d'officiers membres du Syndicat des officiers de marine marchande, ont déclenché la grève à huit heures hier matin, au bateau passeur qui fait la navette entre Sorel et l'île St-Ignace, située sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le litige porte sur les salaires et les conditions de travail. Les représentants de la compagnie, "les traversiers du Saint-Laurent", et ceux du syndicat, s'étaient rencontrés récemment sans qu'une entente ne soit conclue.

La convention collective des officiers est échue depuis la fin juillet et les services sont paralysés. La grève affecte surtout l'industrie du camionnage.



ARMEMENT — Le constable Jacques Girard de la police de Montréal montre au photographe une partie de l'arsenal retrouvé dans la voiture que ses collègues avaient pris en chasse. (Téléphoto PC)



QUATRE VICTIMES — Un pompier de la CUM inspecte à l'aide d'une barre de fer la voiture dans laquelle un homme, deux femmes et un bébé ont connu la mort par suite d'une collision violente entre leur automobile et une voiture volée que la police avait prise en chasse dans les rues de Montréal. (Téléphoto (PC)

J.-E. Bernier II

Le deuxième rang

MONTREAL (PC) — L'équipage du J. E. Bernier II a perdu sa chance de devenir le premier à franchir le passage du Nord-Ouest à la voile mais Réal Bouvier, Pierre Bédard, Marie-Eve Thibault et Jacques Pettigrew formeront au moins le deuxième.

Un porte-parole de la Canada Steamship Lines, le commanditaire de l'expédition, a annoncé mardi que le voilier de 35 pieds devrait pouvoir compléter le voyage avant la saison froide et ainsi répéter l'exploit accompli pour la première fois la semaine dernière par le capitaine hollandais Willy de Roos.

Bédard et Peyrefitte

Entente d'entraide judiciaire

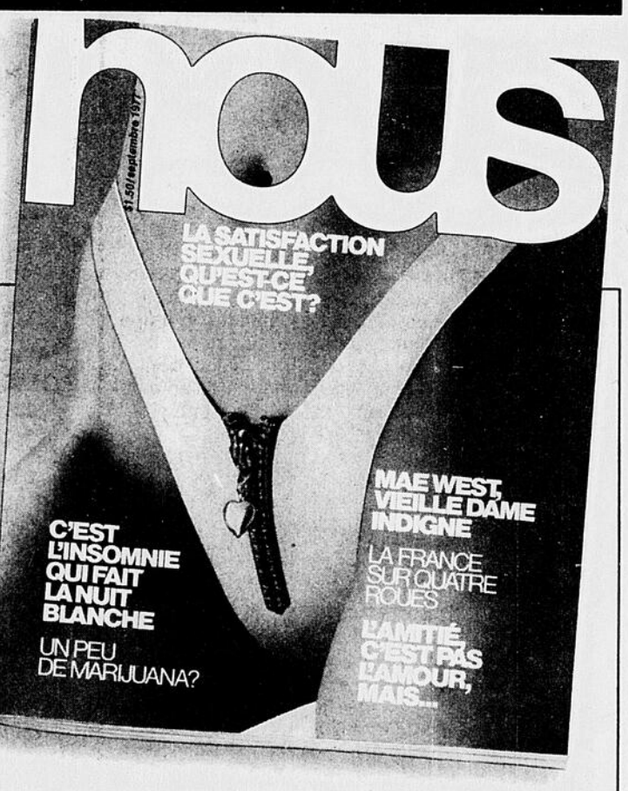
QUEBEC (PC) — Le ministre français de la Justice et Garde des sceaux, Alain Peyrefitte, signera, lors de son séjour à Québec, une entente d'entraide judiciaire avec son homologue québécois, Marc-André Bédard.

La cérémonie aura lieu jeudi soir, à Québec, où le visiteur français arrivera plus tôt en après-midi, en compagnie du ministre d'Etat au Développement social, Pierre Marois.

M. Peyrefitte séjournera deux jours dans la capitale québécoise et aura des entretiens jeudi après-midi avec le premier ministre René Lévesque. Le lendemain, le ministre français s'entretiendra avec le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Claude Morin.

VOUS AIMEZ LIRE?

Alors lisez NOUS: 84 pages dans lesquelles vous trouverez tout ce qui risque de vous intéresser — tout ce qui fait du monde d'aujourd'hui une aventure fascinante. Et vous ne serez pas seul: chaque mois, 546,000* Québécois lisent NOUS. Et vous?



LA PLUS VIEILLE DES VIEILLES DAMES INDIGNES

C'est Mae West, symbole sexuel à une époque où, officiellement, le sexe n'existait pas, et qui fait encore des vagues — à 84 ans! Le plus étonnant, c'est que cette actrice scandaleuse est dans la vie une dame irréprochable, intéressée depuis toujours à la condition sociale de la femme. Etonnant, non?



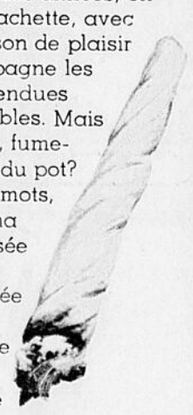
L'ENFER DES BOUTIQUES À LA MODE

Si vous êtes mince, si vous avez la jambe longue, la fesse rebondie, la taille bien prise, le cou parfait, vous ne connaissez pas votre bonheur. Roch Poisson, qui souffre (comme tout le monde) de deux ou trois "défauts de fabrication", a tenté de s'habiller. Tout simplement. L'enfer des boutiques à la mode l'a fait revenir — en vitesse! — vers ses vieux jeans.



MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA MARIJUANA?

Il y a quelques années, on fumait en cachette, avec ce petit frisson de plaisir qui accompagne les choses défendues — et agréables. Mais aujourd'hui, fume-t-on encore du pot? En d'autres mots, la marijuana est-elle passée de mode ou est-elle entrée dans nos moeurs? Une réponse intéressante à cette troublante question dans le NOUS . . .



L'AMITIÉ, C'EST PAS L'AMOUR, MAIS . . .

Mais ça lui ressemble. Pierre Bourgault, qui a moins d'amis que d'amours, explique pourquoi les amis sont si rares. Et pas rien que pour lui!

. . . ET RÊVER DE DORMIR

Si vous ne dormez pas parce qu'il fait chaud, vous ne souffrez pas d'insomnie. Mais si, nuit après nuit, le petit matin vous découvre la mine frippée et l'oeil injecté de sang, c'est peut-être que vous êtes insomniaque. Or, l'insomnie, ça se combat autrement qu'en comptant des moutons. NOUS vous explique de quelle façon.



RENTRÉE (TRIOMPHALE) DE ROCH POISSON

Il avait abandonné sa chronique de livres il y a un an, histoire d'aller voir comment les choses se passaient de l'autre côté de la clôture. Sa curiosité satisfaite (il jure préférer lire plutôt que fabriquer des bouquins), il revient à sa chronique. Avec le même sens de ce qui sait nous plaire, la même verve — et le même humour.

PARIS N'EST PAS LA FRANCE!

Dieu merci! Car la France, c'est la gentillesse des provinciaux, les superbes paysages qui varient (presque) à l'infini, un climat étonnant — et les meilleurs restaurants du monde. René Homier-Roy est allé faire en France une "vadrouille gastronomique" qui l'a mené un peu partout — et qui lui a fait découvrir les plus jolis hôtels du monde: de vieux châteaux transformés en auberges de luxe. Avant d'aller en France, il faut avoir lu ce qu'il y a découvert!

POUR LIRE NOUS AVANT TOUT LE MONDE . . .

. . . il suffit de vous abonner: vous recevrez votre exemplaire une semaine avant que "les autres" puissent l'acheter dans un kiosque.

TOUT L'MONDE EST MALHEUREUX EN AMOUR, TOUT L'TEMPS TOUT L'TEMPS?

Non, mais souvent. Pour une bonne raison: même quand on aime et que, par bonheur, on est aimé, on n'est pas toujours sur la même longueur d'ondes sexuelles. Hélas! Mais on peut, si on sait s'y prendre, "ajuster son appareil" . . .

C'EST LE TEMPS DE TOMBER DANS LES POMMES!

Eve, après avoir croqué la pomme, n'a pas connu que des malheurs. Entre autres choses, elle a (peut-être) découvert le plaisir. Pour nous, ses descendants, la pomme a d'autres attraits: son goût, bien sûr, beaucoup plus varié qu'on le croit en général. Et puis aussi le fait qu'au Québec on peut, à l'automne, aller cueillir soi-même les pommes qui nous font envie. NOUS vous explique où aller, comment faire — et quoi faire avec votre récolte.

QUI EST JACQUES DUVAL?

Une voix. Et une autorité: en matière d'automobile, tout le Québec ne jure que par lui. A-t-on raison de lui faire confiance? Une interview de Georges-Hébert Germain.

12 numéros: $10 (vous économisez $8) QU

Faites-moi parvenir les douze prochains numéros de NOUS (1 an) au tarif économique de $10.

☐ Nouvel abonnement
☐ Renouvellement
☐ Paiement inclus

☐ Chargex no _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Prov. _____ Code postal _____

(Cette offre n'est valable qu'au Canada. S.V.P., allouer six semaines.)

NOUS, C.P. 28, Succ. H, Montréal, Québec H3G 2K5

*Chiffres tirés du volume 1 du PMB II (Print Measurement Bureau, Total Audience Tables)

Le médecin le mieux apprécié: un robot

GLASGOW, G.-B. (PC) — Le médecin le plus courtois, le plus calme et le moins irritable, c'est le robot du Southern General Hospital à Glasgow.

Les patients disent qu'il est un confident idéal, et qu'il leur est plus facile de parler au médecin-robot de choses gênantes et souvent étrangères, parce que contrairement au médecin en chair et en os, le robot ne manifeste aucune indignation, irritation, réprobation ou colère.

"Robbie ne se trouble jamais et ne change jamais d'humeur, de sorte que les patients savent à quoi s'attendre, dit le Dr Roger Lucas, un psychologue dans cet hôpital. Il n'a jamais la gueule de bois et il traite tout le monde également."

Le médecin-robot est en fait un ordinateur muni d'un écran de télévision, d'une paire d'yeux qui s'allument et de boutons qu'on pousse pour obtenir des réponses. Sa rapidité peut être ajustée pour convenir au tempérament du patient interviewé.

Après chaque interview, Robbie remercie toujours le patient pour sa coopération. Il épargne beaucoup de temps au personnel médical, en accomplissant le travail de routine et en faisant les examens préliminaires avant de référer le patient au spécialiste approprié.

"Déjà, il a fait beaucoup pour faciliter le travail des médecins dans les hôpitaux", de dire le Dr Lucas.

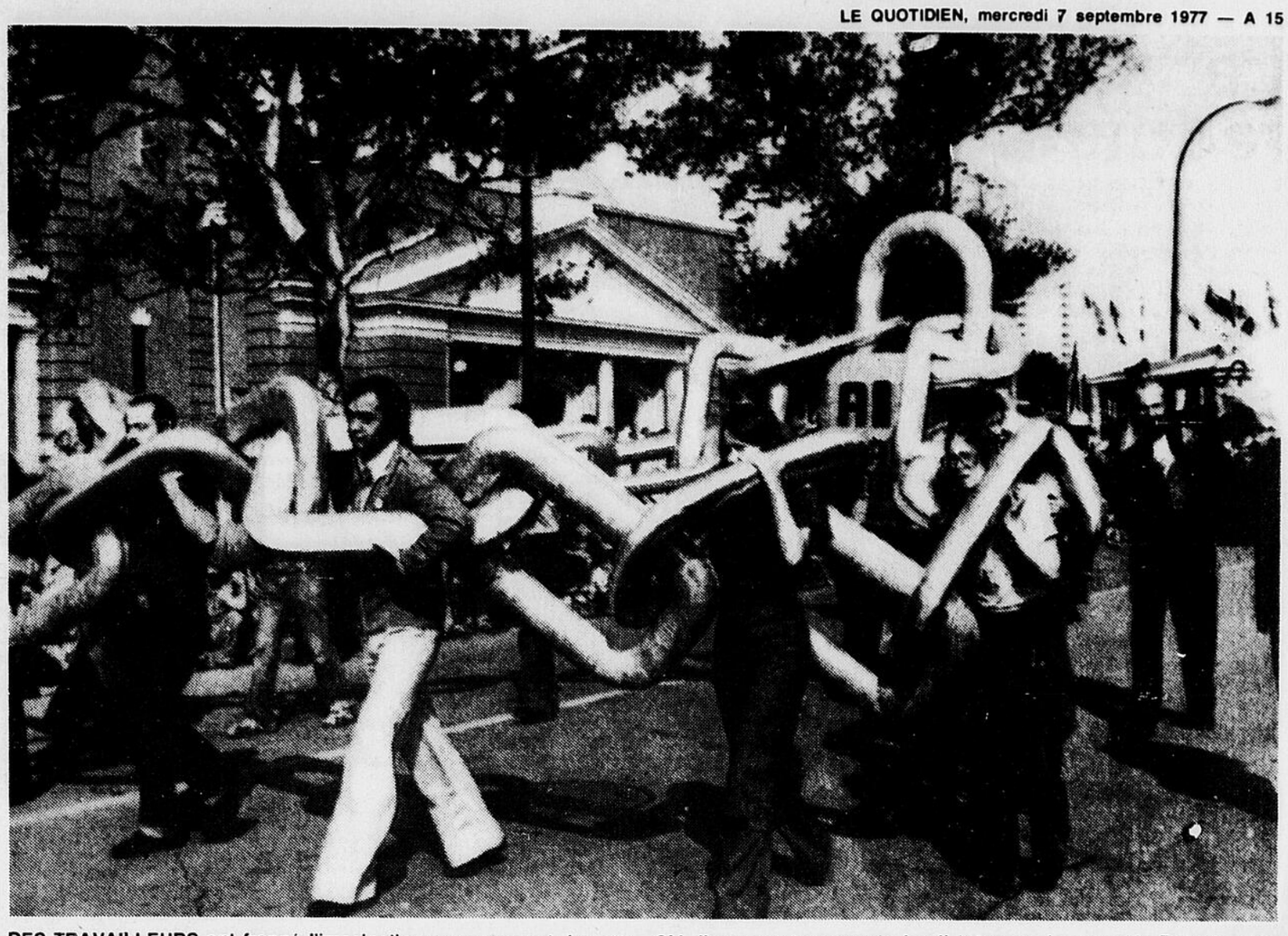
Non seulement les inventeurs de Robbie ont-ils fabriqué le parfait médecin, mais ils ont également construit de toutes pièces le parfait patient - un autre ordinateur. Celui-là sert à enseigner aux étudiants en médecine. L'ordinateur les laisse entièrement libres de poser le diagnostic et de prescrire le traitement pour un large éventail de maladies, sans crainte de se tromper et de faire mourir le patient.

Le parfait patient est une machine fort ingénieuse qui souffre de maladies dont la somme totale vaut $120,000. L'étudiant, face à une série de problèmes médicaux, est assis devant un téléscripteur relié à l'ordinateur, et reçoit sur un petit écran de télévision les détails du cas de son patient.

Alors que l'ordinateur connaît le traitement idéal, puisqu'il a été programmé d'avance par une équipe de 12 médecins, l'étudiant, lui, doit découvrir le traitement approprié. "Ce système offre plusieurs avantages, particulièrement en ce qui concerne le code d'éthique professionnelle, dit le Dr Stuart Murray, attaché à cet hôpital.

Auparavant, le professeur ne pouvait pas placer l'étudiant dans une situation réelle, avec de vrais malades, parce qu'il courait le risque que l'étudiant fasse des erreurs.

"Maintenant, l'étudiant peut apprendre par ses propres erreurs." Le Dr Lucas dit que les robots s'acquittent efficacement de leur travail, et ne demandent pas plus de renseignements que c'est nécessaire. Ils ne posent que des questions pertinentes.



DES TRAVAILLEURS ont frappé l'imagination en se servant de cette chaîne géante et d'un cadenas lettré AIB (Commission de lutte contre l'inflation, en anglais) pour faire comprendre leurs difficultés avec la CLI. Ils se sont promenés lundi à travers les rues de Toronto pour célébrer à leur façon la Fête du Travail.

(Téléphoto de la PC)

Parents naturels recherchés

VANCOUVER (PC) — Il n'est pas facile pour les adultes qui ont été adoptés de retracer leurs parents naturels, et ce qu'ils découvrent, une fois les recherches achevées, n'est pas toujours agréable. Mais un nombre de plus en plus grand de Canadiens tentent quand même de le faire.

Joan Vanstone a créé en 1974 un service appelé Parent Finders. Depuis, ce service a grandi et couvre tout le Canada. Il compte actuellement plus de 3,000 membres.

Les gens adoptés paient une cotisation de $10 pour faire partie de l'association appelée Parent Finders. Les parents naturels à la recherche de leurs enfants paient $5.

Mme Vanstone, une enfant adoptée elle-même, déclare que les membres de l'association font eux-mêmes leurs propres recherches, à leurs frais, mais Parent Finders les aide à obtenir du gouvernement des renseignements sur les circonstances qui ont entouré leur adoption. L'organisation peut faire beaucoup pour aider ces gens, en leur fournissant un lieu de rencontre où ils peuvent échanger des idées sur les méthodes à employer, et d'une façon générale partager leur expérience.

Mme Vanstone dit que l'association a aidé déjà à effectuer plus de 200 réunions entre parents et enfants adoptés. Elle dit cependant qu'environ 10 pour cent n'ont pas été heureux de ces retrouvailles.

"Nous avertissons les gens qu'ils doivent être prêts à accepter ce qu'ils découvrent, dit Mme Vanstone. La raison pour laquelle nous laissons les gens faire leurs propres recherches, c'est que de cette façon, s'ils découvrent quelque chose qui ne leur plaît pas, ils peuvent arrêter les recherches immédiatement."

Elle dit que les ex-enfants adoptés demandent souvent à un membre de Parent Finders de faire les premiers contacts, pour savoir si les parents souhaitent une réunion.

Mme Vanstone elle-même a cherché pendant deux ans, pour finalement découvrir que ses parents étaient morts. Cependant, elle a découvert son frère et sa soeur, tous deux vivants et en bonne santé, au bout de neuf mois de recherches. Elle dit que le principal obstacle à surmonter, pour la plupart des gens, est de découvrir leur nom véritable.

L'Alberta est la seule province où on laisse voir aux adultes adoptés leurs papiers d'adoption et le nom de famille de leurs parents naturels.

Un porte-parole des services d'adoption de la Colombie-Britannique dit qu'on ne révèle pas les noms des parents naturels, à cause d'un engagement antérieur pris auprès des parents adoptifs. "Il nous est arrivé d'envoyer des gens à Parent Finders, mais nous les avertissons que le fait de retrouver leurs parents naturels n'est pas nécessairement une expérience agréable", a-t-il dit.

Douze condamnés à mort en Ouganda

NAIROBI (AP) — Douze personnes, parmi lesquelles d'anciens hauts fonctionnaires et d'anciens officiers, ont été reconnues coupables de trahison et condamnées à mort lundi à Kampala par un tribunal militaire pour avoir organisé un complot contre le maréchal Idi Amin Dada, a annoncé mardi la radio ougandaise.

Elle a ajouté que deux autres accusés ont été condamnés à 15 ans de prison, et que deux personnes ont été acquittées parce qu'avant leur arrestation, en février dernier, elles avaient informé les autorités que le Front de libération de l'Ouganda préparait un complot.

Le procès s'était ouvert le 22 août à la mairie de Kampala, et la radio avait alors indiqué que tous les inculpés avaient plaidé coupables et qu'ils avaient expliqué devant le tribunal leurs rôles dans le projet de coup d'État, qui aurait dû être déclenché le 25 janvier dernier, jour du sixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du maréchal Amin.

Jamais jusqu'ici des personnes accusées de complot contre le chef de l'Etat ougandais n'avaient été jugées publiquement.

Procès de deux SS

FRANCFORT (AP) — Le procès de deux anciens SS, Horst Czerwinski et Josef Schmidt, âgés de 54 ans, s'est ouvert mardi à Francfort. Ils sont accusés d'avoir commis des meurtres "par soif de sang et pour autres motifs ignobles" entre 1943 et 1945 au camp de concentration d'Auschwitz.

Les deux inculpés auraient notamment joué aux dés pour savoir lequel tuerait deux prisonniers soviétiques. D'après l'acte d'accusation, Schmidt a gagné, mais son révolver s'est enrayé, et Czerwinski a alors exécuté lui-même les deux prisonniers.

L'audition de 118 témoins est prévue, et le verdict devrait être rendu en février prochain.

$$$ C'EST LA FÊTE DU Loto Canada POUR TOUS NOS CLIENTS

7 FOIS PAR JOUR SUR LES ONDES DE TÉLÉMÉDIA
CJMT Chicoutimi
Du 22 août au 30 sept.

de billets de Loto-Canada

seront offerts par tirage. ~ ~ Procurez-vous vos coupons de participation dans toutes Les Pharmescomptes Jean Coutu et risquez de gagner

50*-100* et même 1000* billets de Loto-Canada $$$

*sujets aux règlements du concours affiche dans Les Pharmescomptes Jean Coutu

POUR LES GENS DE ST-AMBROISE ET ENVIRONS: les spéciaux avec une étoile, il faut téléphoner à Jonquière, pour livraison

PHARMESCOMPTES® JEAN COUTU
PIERRE DESCHENES PHARMACIEN-PROPRIETAIRE
JEAN PROVOST PHARMACIEN-PROPRIETAIRE
378, ST-DOMINIQUE - JONQUIERE - 547-9311
413, RACINE EST - CHICOUTIMI - 543-7921

SUPER SPECIAL valide seulement jeudi & vendredi 8 & 9 sept. '77
Pampers
de jour en 30 ou super absorbantes en 24
avec ce coupon
$2.33
Limite 3 par client

SUPER SPECIAL valide seulement jeudi & vendredi 8 & 9 sept. '77
★ Coricidin
en 24 pour adultes
avec ce coupon
$1.09
Limite 3 par client

SUPER SPECIAL valide seulement jeudi & vendredi 8 & 9 sept. '77
Cottonelle
en 4 rouleaux
avec ce coupon
.89
Limite 3 par client

Protosol
collagènes, protéines pré-digéré, format de 32 onces, détail $19.95
avec ce coupon:
$11.89
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

Aspirine
format de 300 comprimés
avec ce coupon
$1.89
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

SUPER SPECIAL valide seulement jeudi & vendredi 8 & 9 sept. '77
Enfalac
concentré
caisse de 24
avec ce coupon
$14.99
Limite 3 par client

Lithinés 33
format de 15 sachets
avec ce coupon
$1.79
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

Glad
sacs à ordures format 26" x 36"
avec ce coupon
.97
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

Head & Shoulders
lotion format de 175 ml
avec ce coupon
$1.27
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

New Freedom
maxi en 30
avec ce coupon
$1.88
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

★ Benylin
sirop format de 8 onces
avec ce coupon
$1.79
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

Mucinum
en 30 comprimés
avec ce coupon:
$1.19
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

Alcojel
alcool en gelée gros format de 350 ml.
avec ce coupon
$1.33
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

★ Hematic
en sachets
avec ce coupon
$3.69
limite 3 par client
expiration le 10 sept. 77

OUVERT LE DIMANCHE DE 10h.30 a.m. à 6h.00 p.m.

La "kilométrisation" réduit la vitesse

FREDERICTON (PC) — Les limites de vitesse seront réduites sur de nombreuses routes principales du Nouveau-Brunswick avec l'adoption des unités métriques de vitesse et de distance.

M. Paul E. Rouse, directeur technique de la circulation au gouvernement provincial, a déclaré dans une interview que sur 950 milles, ou 1,530 kilomètres, de routes principales où la limite est actuellement de 60 milles à l'heure, la limite sera de 90 km à l'heure un peu plus de 55 milles à l'heure ou de 80 km à l'heure un peu moins de 50 milles à l'heure sur une distance totale de 600 milles.

Pour le reste, la limite sera fixée à 100 km à l'heure un peu plus de 60 milles à l'heure. Cette limite sera réservée aux meilleures routes dotées d'échangeurs, a précisé M. Rouse.

La conversion des panneaux indicateurs pour les 11,000 milles ou 18,000 km de routes secondaires de la province devait commencer mardi et se poursuivre pendant deux ou trois semaines, a-t-il ajouté.

Des Australiens auraient tenté de couler un canot de Greenpeace

VANCOUVER (PC) — Deux membres de l'expédition de la Fondation Greenpeace contre la chasse à la baleine ont remis des dépositions à la police après une confrontation avec une baleinière australienne, selon un porte-parole de la fondation à son siège de Vancouver.

La fondation précise qu'un harpon de plus de 100 kg muni d'une tête explosive a failli atteindre deux défenseurs des baleines qui avaient pris place à bord d'un radeau pneumatique pour se placer entre un cachalot et la baleinière de 45 mètres.

La confrontation s'est déroulée à 45 km au sud-est du petit port australien d'Albany, centre de la chasse à la baleine en Australie. Après l'incident, les deux membres de la fondation, MM. Jean-Paul Forton-Gouin, 33 ans, de France, et Tom Barber, 31 ans, de Sydney, présentèrent leurs dépositions à la police locale.

M. Forton-Gouin a déclaré que M. Barber et lui, étaient à une dizaine de mètres de la baleinière lorsque le harpon a été tiré. Tous deux ont affirmé que l'équipage de la baleinière a tenté, à plusieurs reprises, de couler leur radeau pneumatique.

provipop

Chez Provipop le service au boutte



SOUPE "LIPTON"
POULET-NOUILLES, BTE. 5 ENV.
85¢

Spécial "pop"

CONFITURE "HABITANT"
FRAISES ou FRAMBOISES
JARRE 24 ONCES
$1.25

JUS D'ORANGE "MINUTE-MAID"
CONGELE-BOITE 12.5 ONCES
65¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

JAMBON "C.C.S."
DEMI-COTTAGE
LA LIVRE
$1.49

Bacon Tranché C.C.S.	LA LIVRE	1.59
Bologna "Hygrade"	DEMI ou ENTIER LA LIVRE	.59
Saucisse Pur Porc	"BELLE FERMIERE" LA LIVRE	1.13
Roulé de Poulet	"BELLE FERMIERE" PAQUET 10 ONCES	.79

Biscuits	Soda-"Christie" Premium Plus-2 Livres	1.29
Breuvage	"F.B.I." Zip-Top Assortis-10 onces	3.90
Fèves	au Lard-"Heinz" Mélasse-Boite 14 onces	.40
Biscuits	Tarte aux Fraises "David"-450 Gr.	.79
Croustilles	Rég. ou Ondulées "Dulac"-375 Gr.	1.25
Sweet'N'Low	Boite 50 Enveloppes	.61
Spaghetti	Sauce Tomates "Catelli"-14 oz	.31
Mayonnaise	"Hellmans" Jarre 24 onces	1.39
Marinades	Sûres-"Habitant" Jarre 24 onces	.89
Relish	"HEINZ" Jarre 12 onces	.55
Farine	à Pizza-"Gattuso" Sachet 6 onces	.29
Pâte à Tarte	"Robin-Hood" Feuilletée-19 oz	.69
Farine	"Robin-Hood" Sac 7 Livres	1.30
Dream-Whip	Boite 3 onces	.69
Marmelade	3 Fruits-24 onces "Good-Morning"	1.05
Café Instant	"Nescafé" Jarre 10 onces	5.69
Post	Honey Comb Sugar Crisp-400 Gr.	1.15
Gruau	"Robin-Hood"-Minute 44 oz Rapide-3 Livres	.95
Nourriture	pour Chiens-"Pep" Asst. Bte. 26 onces	.35
Papier	de Toilette-"White-Swan" Coul. Asst.-Pqt. de 4 Roul.	.99
Sacs	à Poubelle-"Glad"-Verts 20" x 22"-Pqt. de 10	.53
Jarres	"Dominion Mason" Petites-Cse. 12 x 16 oz	2.99
Jarres	"Dominion Mason" Moyen-Cse. 12x32 oz	3.39
Fraises	Congelées et Tranchées "Fraser-Vale"-Jarre 15 oz	.85
Poudre	pour Bébés-"Johnson" Boite de 9 onces	1.19
Serviettes	Sanitaires Kotex Plus-Bte. 48	2.99
Pâte à Dents	"Pepsodent" Tube 50 ML.	.65
Brosse à Dents	Standard Chacune	.39

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

CHOCOLATS "PROVIGO"
CARAMEL-MACAROON-BUDS-WAFERS
CELLO 340 GRAMMES
$1.59

Ananas	Tranchés-Provigo Boite 19 onces	.60
Asperges	Coupées de Choix Provigo-12 onces	.51
Essuie-Tout	Jaune ou Blanc Provigo-Pqt. 2 R.	1.09
Cure-Oreilles	"Provigo" Boite de 180	.79

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ
Soeur Berthe ...notre experte !



S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIPOP"
CERTIFICATS DE NOEL 1977
EN VENTE EN TOUT TEMPS
$1.00 chacun
VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE !

POIRES "BARTLETT"
PANIER 4 PINTES
$1.99

Oignons Jaunes	d'ONTARIO-CELLO 2 LIVRES	.49
Pruneaux Casselman	de CALIFORNIE-LA LIVRE	.49
Piments Verts	GROS-CULTURE DU QUEBEC	2 Pour .25

provipop

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE LA FERMETURE SAMEDI LE 10 SEPTEMBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.